

BAUD

*Bulletin municipal
Janvier 2009*



*Arnaud HYBOIS
Demi-finaliste
aux jeux olympiques de Pékin*

Le mot du maire



Voilà déjà près d'une année que la nouvelle équipe municipale est en place.

La période de rodage n'a pas été nécessaire puisqu'elle se situait dans la continuité de la précédente.

La tâche qui attend cette équipe renouvelée est importante pour l'avenir de notre commune de Baud, et exaltante en même temps. En tout cas, c'est un groupe motivé qui a entamé cette mandature.

Notre commune a beaucoup changé ces dernières années. Les constructions ont été nombreuses, apportant une population nouvelle et par voie de conséquence des besoins nouveaux.

La révision de notre Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) que nous entendons lancer dans le courant des mois à venir, sera pour nous un moyen de repenser l'urbanisation que nous devons adapter aux réglementations nouvelles.

La population sera largement associée à cette démarche et pourra exprimer ses demandes qui seront examinées par la commission mise en place, constituée d'élus locaux mais aussi des représentants des différents services de l'Etat : équipement, agriculture, sous-préfecture... Tout ne sera pas possible.

L'arrivée de cette population nouvelle génère des besoins nouveaux dans tous les domaines : la petite enfance, le scolaire, les loisirs, le sport, la culture.

Notre devoir d'élus est de mettre en place ou d'agrandir les infrastructures pour satisfaire les besoins et apporter des solutions à notre population.

Nos projets sont nombreux; certains dossiers sont déjà bien avancés. Pour un bon équilibre de nos finances locales et pour ne pas alourdir la pression fiscale, nous devons planifier le calendrier de ces réalisations.

Il faut avouer que l'Etat ne nous facilite pas la tâche en transférant vers les collectivités territoriales des compétences sans apporter de soutiens financiers.

L'activité commerciale, qui est aussi, une composante structurelle de notre Pays de Baud, va subir, au cours des années qui viennent, une mutation importante.

Notre volonté de garder un équilibre entre la périphérie et le centre ville n'est pas facile à réaliser. Pourtant qu'on le veuille ou non, nous allons devoir faciliter l'implantation d'activités nouvelles pour éviter une fuite

vers les villes voisines qui accentuent leur développement commercial.

Avec les commerçants locaux, les chambres consulaires, nous accompagnerons cette mutation pour permettre à notre population de consommer sur place et éviter des déplacements qui coûtent chers.

Notre tâche est délicate et quand il faut faire des choix, ceux-ci ne font pas forcément l'unanimité. Sachez cependant que nous privilégierons toujours l'intérêt général.

Lorsque vous recevrez ce bulletin, nous serons dans la période des vœux. Je profite donc de cette occasion pour formuler en mon nom et au nom de toute l'équipe municipale, pour vos familles, pour vos proches, des vœux de bonheur, de bonne santé et de réussite dans tout ce que vous entreprenez.

Bonne Année à tous,

**Votre Maire,
Jean-Paul BERTHO**

Les permanences du maire et des adjoints

Jean-Paul BERTHO reçoit sur rendez-vous le
mercredi, jeudi et vendredi

Lundi matin	Bernard LE PALLEC	Finances
Mardi matin	Martine LE LOIRE	Services sociaux et petite enfance
Mardi après-midi	Pascale GUYADER	Culture et communication
Mercredi matin	Marie-José LE GUENNEC	Sports et vie associative
Jeudi matin	Daniel KERZERHO	Education, jeunesse et Sports-loisirs
Samedi matin	Philippe ROBINO	Travaux et patrimoine communal
Samedi matin	Nicole LE PAIH	Agriculture et ruralité
Samedi matin	Yvon LE CLAINCHE	Développement durable, urbanisme et tourisme

Les services de la mairie

3

► Accueil

Maguy LE BARBER
Claire LAVENANT
Tél. 02 97 51 02 29
accueil@mairie-baud.fr
m.lebarber@mairie-baud.fr
c.bouillard@mairie-baud.fr

► Directeur général des services

Hugues LE CALLOCH
Tél. 02 97 51 19 83
h.lcalloch@mairie-baud.fr

► Urbanisme

Alain LE PRIOL
Tél. 02 97 51 19 82
a.lepriol@mairie-baud.fr

► Service du personnel

Anne-Marie GHIRARDINI
Tél. 02 97 51 19 86
am.ghirardini@mairie-baud.fr

► Services techniques

16, route de Locminé 56150 BAUD
Paul GILBERT
Tél. 02 97 39 03 20
services-techniques@mairie-baud.fr

► Complexe sportif

M^r & M^{me} Samzun
Tél. 02 97 39 08 98

► Finances et comptabilité

Catherine LE TROEDÉC
Tél. 02 97 51 19 87
c.letroedec@mairie-baud.fr

► Police municipale

Thierry LE FLOCH
Tél. 02 97 51 19 80
t.lefloch@mairie-baud.fr
Alain LE PRIOL
Tél. 02 97 51 19 82
a.lepriol@mairie-baud.fr

► C.C.A.S.

Pauline LE TOUMELIN
Tél. 02 97 08 01 46
p.letoumelin@mairie-baud.fr

► Relais Assistante Maternelle

Marlène CRUNELLE
Tél. 02 97 51 02 19
ram@mairie-baud.fr

► Service jeunesse et centre de loisirs

Philippe CARUSSI
Anne GUEGANNO
Tél. 02 97 08 05 30
service.jeunesse@mairie-baud.fr
centredeloisirs@mairie-baud.fr

► Bibliothèque municipale

James EVEILLARD
Tél. 02 97 51 13 19
bm@mairie-baud.fr

Heures d'ouverture de la mairie :
Tous les mois :

9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 du lundi au vendredi et 9h00 à 12h00 le samedi
publication d'un journal mensuel « Quoi de Baud ce mois ci »



Le passage du tour de France
à Baud le dimanche 6 juillet 2008



Mairie de BAUD

Place Mathurin Martin
56150 BAUD
Tél : 02 97 51 02 29
www.mairie-baud.fr

Directeur de la publication

Jean Paul Bertho

Rédaction

Commission communication

Crédits photos

Mairie de Baud
Yolande Bellego
Christiane Bertot
Daniel Cheyrouze
Nathalie Dabet

Maquette et réalisation

Christophe Cheyrouze

Impression

Breizh Imprimerie

SOMMAIRE

► Travaux	P. 4
► Services techniques	P. 5
► Environnement	P. 6 à 7
► Baud Communauté	P. 8
► Social	P. 9
► Vie communale	P. 10 à 12
► Vie scolaire	P. 13 à 15
► Enfance jeunesse	P. 16 à 17
► Culture	P. 18 à 21
► Associations	P. 22 à 29
► Gros plan sur...	P. 30
► Infos	P. 31 à 34
► Etat-civil	P. 35
► Calendrier des fêtes	P. 36

Récapitulatif des travaux effectués sur la commune



C.L.S.H

▲ Pour un meilleur accueil des enfants de 3 à 6 ans, trois salles ont été aménagées dans le bâtiment le plus récent de l'ancien collège. Ces travaux ont été réalisés par les services municipaux de la commune. Il est prévu d'aménager trois salles supplémentaires pour les 6-12 ans. Une subvention de 20% du montant des travaux a été demandée au Conseil général.

Columbarium

Un projet est lancé pour 50 nouvelles cases. Il n'y a en plus de disponible.

Ecoles

Pour faire face à l'augmentation des élèves de l'école primaire du Gourandel, il est envisagé la création de deux nouvelles classes. Une subvention de 20% est sollicitée auprès du Conseil général.

Lotissement

Création de 2 lotissements : « Les Hauts de Kervaises » et « Le Chant du merle ». La création d'un nouveau lotissement communal est envisagée d'ici deux ans pour permettre à la population d'acheter des terrains à un prix raisonnable.

Voirie

Travaux et aménagements dans la rue Emile Le Labourer en corrélation avec la construction du nouveau collège. Prévision d'un rond-point dans le bas de la rue des Fontaines. Un autre rond-point sera créé au niveau

du nouveau magasin Champion. Il servira à faciliter le trafic au niveau de la zone de Kermestre et à sécuriser l'entrée de la ville.

Eglise

Après les différentes phases de restauration de l'église, il reste à y réaliser l'éclairage et les mises aux normes électriques.

Assainissement

Notre réseau a été amélioré. La première tranche des travaux date des années 70. Nous vérifions et entrete-

nons ce réseau. Nous contrôlons les branchements pour leur bon fonctionnement et pour éviter les branchements « pirates ». Le secteur de Saint Modé va être réalisé. Il est aussi programmé l'installation d'un poste de relevage au pont de Baud pour la future zone artisanale qui s'y crée.

Square Delord

Aménagement de la propriété de Pierre Delord (maire de la commune dans les années 30) avec mise en valeur des essences arborées. Ce square permet l'ouverture d'un sentier reliant la place du champ de foire à la place Le Sciellour.

Salles de sports

Les salles bleue et verte ont fait l'objet de travaux importants en terme d'isolation et d'acoustique. La salle verte a été construite dans les années 80 avec les matériaux de l'époque.

Des travaux d'isolation ont été réalisés dans les deux salles. Le toit et le côté de la salle verte ont été refaits. Un pont thermique a été installé, ce qui donnera une constance à la température ambiante. Sportifs comme spectateurs seront désormais plus à l'aise.



La station d'épuration

La station d'épuration est installée à l'extrémité du réseau de collecte, juste en amont de la sortie des eaux vers le milieu naturel. Sa gestion est assurée par régie municipale avec assistance technique de la SAUR.



Source : Ademe

Elle rassemble une succession de dispositifs, empruntés tour à tour par les eaux usées. Chaque dispositif est conçu pour extraire au fur et à mesure les différents polluants contenus dans les eaux.

La succession des dispositifs est bien entendu calculée en fonction de la nature des eaux usées recueillies sur le réseau et des types de pollutions à traiter.

Les prétraitements

Ils ont pour but d'éliminer les éléments solides ou particulaires les plus grossiers, susceptibles de gêner les traitements ultérieurs ou d'endommager les équipements : déchets volumineux (dégrillage), sables (dessablage) et corps gras (dégraissage – déshuilage).



Entrée avant dégrillage

Le dégrillage consiste à faire passer les eaux usées au travers d'une grille dont les barreaux, plus ou moins espacés, retiennent les éléments les plus grossiers.

Le dessablage et le déshuilage-dégraissage consistent ensuite à faire passer l'eau dans des bassins où la réduction de vitesse d'écoulement fait se déposer les sables et flotter les graisses.

Le procédé biologique à cultures libres : les "boues activées"

Dans ces procédés, les bactéries se développent dans des bassins alimentés d'une part en eaux usées à traiter et d'autre part en oxygène par des apports d'air. Les bactéries, en suspension dans l'eau des bassins, sont donc en contact permanent avec les matières polluantes dont elles se nourrissent et avec l'oxygène nécessaire à leur assimilation.

La séparation de l'eau traitée et de la masse des bactéries (que l'on appelle « boues ») se fait dans un ouvrage spécifique appelé "clarificateur". Les boues ainsi récupérées sont utilisées en agriculture.



Clarificateur



Boues récupérées

La station d'épuration en quelques chiffres :

- ⇒ 11.900 équivalents-habitants
- ⇒ 2000 abonnés de l'industrie agroalimentaire
- ⇒ 20.000 m de réseau d'assainissement
- ⇒ 5 postes de relevage
- ⇒ Débit journalier traité : 650 m³



Sortie vers le milieu naturel

Communiqué sur l'assainissement non collectif

Sur la commune de Melrand, les premiers travaux de réhabilitation sont terminés et les projets d'étude de faisabilité pour les installations classées points noirs (les plus polluantes) sont en cours de réalisation. Au cours des prochaines semaines, les propriétaires concernés recevront leurs dossiers pour la mise en conformité de leurs installations.

Lorsque cette première étape sera terminée, les propriétaires disposant d'une installation engendrant toujours des pollutions et des problèmes de

salubrité publique seront contactés afin d'effectuer les travaux dans les meilleurs délais.

Sur la commune de Pluméliau, les courriers pour la mise en conformité des installations seront également envoyés. Le diagnostic se terminera en juin 2008 sur la commune de Guénin, se poursuivra en juillet sur la commune de Bieuzy-les-Eaux, puis au dernier trimestre 2008 sur la commune de Saint Barthélémy.

La redevance annuelle d'assainis-

sement de 32 € par an, sera demandée en 2008 pour toutes les installations déjà diagnostiquées. Cette redevance s'applique un an après la réalisation du diagnostic à la parcelle. En effet, le service public d'assainissement non collectif est un service qui doit être équilibré en dépenses et en recettes. Elle permet d'assurer le suivi de toutes les installations, l'exploitation du service et les visites de bon fonctionnement. Toutes les installations sont visitées au minimum une fois tous les quatre ans.

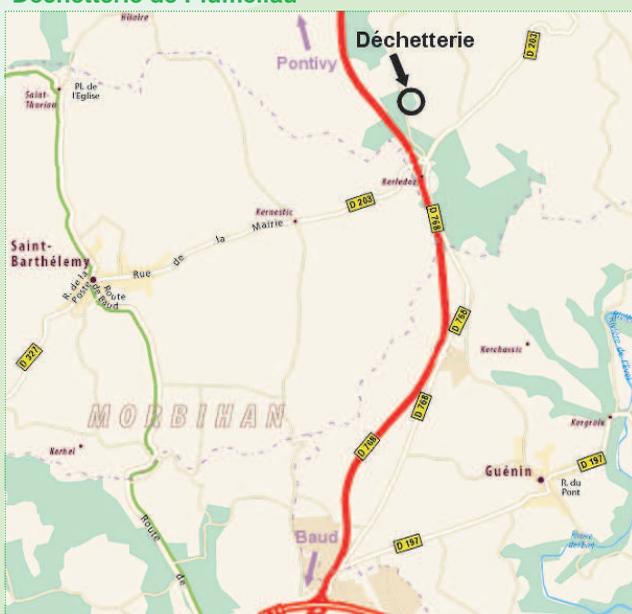
Traitement des déchets

Organisation des collectes : ⇒ Ordures ménagères : *lundi et vendredi* ⇒ Sacs jaunes : *le mercredi*

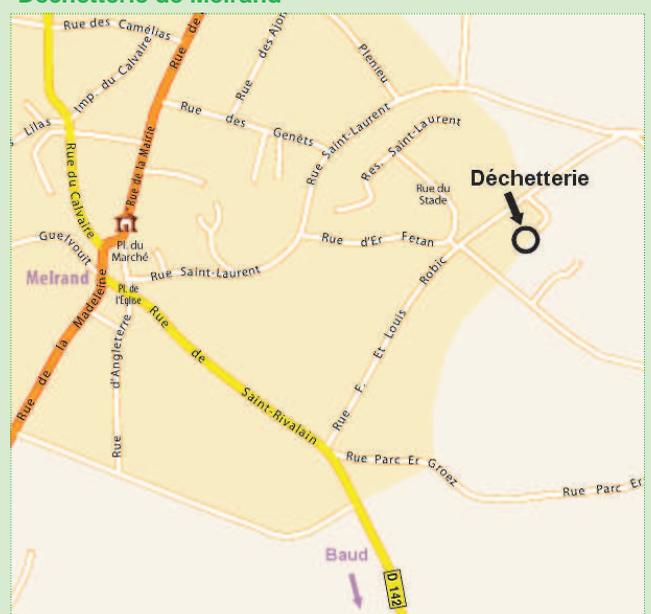
Horaire des déchetteries

	PLUMELIAU	MELRAND
LUNDI	9h - 12h30 et 13h30 - 17h	9h - 12h30 et 13h30 - 17h
MARDI	FERME	FERME
MERCREDI	9h - 12h30 et 13h30 - 17h	FERME LE MATIN 13h30 - 17h
JEUDI	FERME LE MATIN 13h45 - 17h	FERME
VENDREDI	FERME LE MATIN 13h45 - 17h	FERME
SAMEDI	9h - 12h30 et 13h30 - 17h	9h - 12h30 et 13h30 - 17h

Déchetterie de Pluméliau



Déchetterie de Melrand



Contrat Restauration Entretien des cours d'eau

La dernière année de travaux du Contrat Restauration Entretien des affluents du Blavet mené par le Syndicat mixte du pays touristique de la vallée du Blavet est terminée. Ce sont plus de 200 km de rivières du territoire du SMPTVB qui ont bénéficié de ce programme d'interventions adopté en 2004 pour un montant global de près de 900 000 €.

La réalisation intégrale des travaux de restauration et d'entretien de la ripisylve prévus montre l'implication des élus, des partenaires financiers et de l'ensemble des usagers. Le technicien rivière du syndicat en a assuré le suivi.

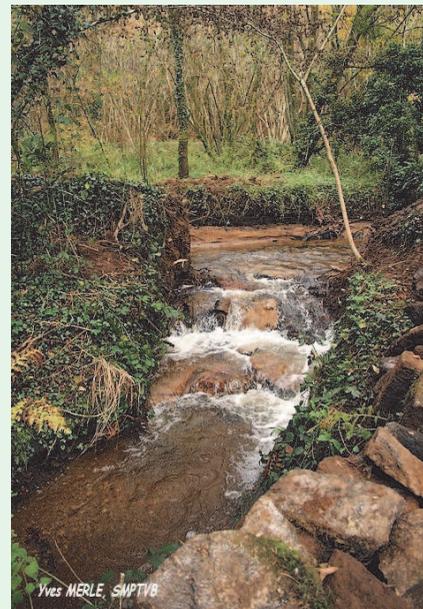


Avant restauration

Maintenant que les lourds travaux de restauration de la ripisylve sont achevés, nous allons travailler à atteindre le bon état écologique des cours d'eau, comme l'impose la Directive Cadre sur l'Eau à l'échéance de 2015. En vue d'intégrer dans les meilleures conditions cette démarche dans un nouveau programme d'action, une étude préalable à l'établissement d'un second CRE est actuellement menée par le cabinet Hydroconcept. En parallèle, un chantier pilote a d'ores et déjà eu lieu sur la commune de Baud, sur le ruisseau du Roffol.

Les travaux sur le Roffol ont permis le rétablissement de la continuité écologique, traduite par la libre circulation des poissons et des sédiments. Ils ont consisté en quatre chantiers distincts : l'enlèvement de buses sous une passerelle piétonne, l'arasement partiel d'un ancien ouvrage d'irrigation, l'ouverture d'une brèche permanente dans un ancien ouvrage de dérivation et le remplacement de buses par un pont cadre.

Pour pouvoir engager ces travaux un dossier de demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau a été réalisé par le Syndicat mixte du pays touristique de la vallée du Blavet avec l'appui technique du Conseil Général du Morbihan et de l'ONEMA (Office Nationale de l'Eau et des Milieux Aquatiques). Ce dossier a été ensuite instruit par la DDAF 56



Après restauration

qui a apporté un soutien actif.

Il convient de relever l'implication des acteurs locaux à l'image de l'AAPPMA La truite Baudaise qui a participé à ce projet dès son début par son soutien technique et financier et des riverains qui ont accepté ces travaux. L'Agence de l'eau Loire Bretagne et le Conseil Général du Morbihan montrent leur intérêt pour les actions menés par le syndicat en apportant les financements nécessaires à de tels projets.

Travaux réalisés sur la commune de Baud au cours du CRE 2004/2008

Année	Rivière	Limite Amont/aval	M de rivière	Coût € HT
2004	Clestivant Lambel	Clestivant /Tarun Source/Belle vue	825	2 475
			1 240	3 720
2005	Lambel Evel	Belle vue/Kerhoh Kerhouiden : protection de berge	2 070	5 175
				13 000
2006	Evel Saint Maudé Tarun Lambel	Moulin de Kerdéhel/Tarun D724/Evel Kerjosse/Kerbarh Kerhoh/Evel	3 690	6 198
			3 000	6 555
			1 000	2 112
			950	2 143
2007	Evel Tarun	Tarun/Moulin de Quinipily Kerhabellec/Evel	6 005	15 420
			2 310	7 013
2008	Evel Tarun	Moulin de Quinipily/Blavet Kerbédic/amont de Trémelin	6 990	16 938
			3 400	8 550
TOTAL			31 480 m	89 299 € HT

L'École de musique de Baud Communauté

Les premiers temps forts de l'année écoulée ont été pour Guillaume Saint-Michel, directeur, et les professeurs de l'École de musique la soirée cabaret qui s'est déroulée au Scaouët en février et a accueilli plus de 400 personnes autour de la musique jouée par les différents ateliers de l'école. Notez bien la date de la prochaine Soirée Cabaret : le samedi 14 mars 2009.

Toujours en février 2008, c'est un concert de piano à quatre mains qui a réuni les amateurs de musique classique. Il était précédé d'une rencontre avec les deux excellentes musiciennes Frédérique Lory et Marie-Astrid Arnal, qui ont exécuté avec brio plusieurs extraits de l'œuvre de Robert Schumann. Ce concert était financé par Baud Communauté.

Les élèves et les professeurs de l'école de musique sont très présents dans nos manifestations locales : ils ont animé le carnaval de l'école du



Concert de l'école de musique à la maison de retraite

Gourandel, la foire aux plantes organisée au Scaouët par Diwan, la fête de la musique, une randonnée de l'association Loposcoal, la soirée cinéma en plein air... Un rendez-vous désormais régulier ; les élèves se rendent chaque année à la maison de retraite pour montrer leurs talents aux résidents, et partager un moment de fête avec eux. Ils seront présents comme chaque année à la cérémonie des vœux du maire, et pour l'accueil des nouveaux arrivants.



Mais l'école de musique s'exporte bien aussi : cet été la fanfare Fabaco a participé à l'événement nautique Brest 2008, et un voyage à Namur a emmené du 18 au 22 juillet un groupe d'élèves du département traditionnel. Ils ont été accueillis dans des familles, et ont fait découvrir des morceaux du répertoire breton à l'occasion d'un festival, d'un apéro concert dans le parc de Namur, et d'un bal. Ils ont visité non

seulement Namur mais aussi Bruxelles et particulièrement le MIM : Musée des Instruments de Musique.

L'association des amis, parents et élèves de l'école de musique de Baud Communauté, présidée par Gérard Bavouzet, soutient l'école depuis l'origine. Elle participe au projet et aux actions pédagogiques, et organise des manifestations. Les bénéfices des actions menées permettent de soutenir financièrement l'école. Ils ont ainsi servi cette année à l'achat d'instruments de musique, et à aider les familles dont les enfants sont partis à Namur en juillet pour le financement de leur voyage.

Depuis la rentrée, les douze professeurs de l'école forment plus de 200 élèves, dont un quart d'adultes, et plusieurs projets sont en préparation : prochain rendez-vous le 31 janvier 2009 au Scaouët pour un concert du quintette de trompettes Trombamania organisé dans le cadre des Musicales de Pontivy, et qui sera précédé d'une master-class dans l'après midi.

Une autre date est très attendue : celle de l'ouverture d'un bâtiment neuf pour l'école. Les nouveaux locaux de la « Maison des Arts », qui seront situés au Scaouët et répondront aux normes de respect de l'environnement (Haute Qualité Environnementale), devraient ouvrir leurs portes en septembre 2010.

PISCINE

Place du Champ de Foire

Tél. : 02 97 51 08 95

La piscine est ouverte toute l'année.

Tarifs

Entrée enfants : 1,75 €

Entrée adultes : 3,30 €

Entrée étudiants : 2,50 €

Groupe de plus de 10 enfants : 1,70 €

Groupe de plus de 10 adultes : 3,15 €

Ticket accompagnateur : 0,70 €

Carte 10 entrées adultes : 31,70 €

Carte 10 entrées enfants : 15,30 €

5 leçons enfants en groupe : 34,90 €

5 leçons adultes en groupe : 42,50 €



Maison du développement économique

Chemin de Kermarec

BP 35 - 561520 BAUD

Tél : 02 97 39 17 09

Fax : 02 97 39 05 27

Ouvert du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

À votre disposition, consultation gratuite d'internet et de la documentation liée, à la formation professionnelle et à l'insertion.

Baud communauté vous accueille à la maison du développement économique avec ses partenaires que vous pourrez rencontrer sur rendez-vous :

- ANPE
- Mission Locale
- ATES
- ACTIVY Groupement d'employeur
- Chambres consulaires (CCI, Chambre des métiers, Chambre d'Agriculture)
- LASERT INTERIM
- Insertion professionnelle
- RMI du Conseil Général
- PONTIVY Initiative

L'aide à la personne

Portage de repas a domicile

Le CCAS de BAUD propose la livraison de repas à domicile pour tous les jours de la semaine Camors et Saint Barthélémy. Les repas sont préparés par la cuisine de la maison de retraite de Baud, ils sont livrés en liaison froide en camion réfrigéré tous les matins du lundi au vendredi par Ghislaine Le Ny qui accompagne les personnes bénéficiaires à choisir les menus chaque semaine.

Le prix du repas est facturé 8,15 € aux personnes résidant à Baud et 9,10 € à celles résidant sur les communes extérieures, une partie du coût du repas peut être pris en charge par l'APA ou l'aide sociale. Actuellement le service livre entre 25 et 30 repas chaque jour, les personnes ont le libre choix du nombre de jour et peuvent à tout moment modifier ou arrêter le portage avec un délai de 48 heures.

Les personnes intéressées par ce service peuvent contacter Pauline Le Toumelin au CCAS de Baud, tél. 02 97 08 01 46.

L'aide a domicile

Depuis le 1^{er} juillet 2007, le service d'aide ménagère a été transféré au CIAS (service intercommunal d'action sociale), il est devenu compétence de Baud Communauté.

Ce service emploie quelques 50 aide-ménagères qui interviennent chaque jour de 8h00 à 20h00 auprès de 350 à 400 personnes dans le can-

ton, Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser à M^{me} Martine Camlan ou Christophe Annic au 02 97 08 00 10 à la maison du développement à Baud.

Le service de soins a domicile

Les familles de Baud et du canton peuvent bénéficier des interventions du SSIAD dont le siège est à Locminé et qui dessert les cantons de Baud, Rohan et Locminé. Le SSIAD est géré par une association dont le conseil d'administration est composé de 21 membres dont M^{me} Martine Le Loire, adjointe au maire de Baud élue lors de l'assemblée générale du 21 octobre 2008, l'équipe paramédicale est salariée et diplômée.

Ce service a pour fonction de dispenser, sur prescription médicale aux personnes ayant perdu leur autonomie, les soins d'hygiène et d'apporter une aide spécifique pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne, les soins infirmiers sont assurés par les cabinets infirmiers libéraux choisis par les personnes bénéficiaires. Sa capacité est depuis le 1^{er} juillet 2008 de 58 lits, l'infirmière coordinatrice M^{me} Le Talour encadre 12,4 équivalents temps plein aide-soignantes qui peuvent intervenir du lundi au dimanche et en collaboration avec les cabinets infirmiers libéraux, les aides à domiciles.

Pour bénéficier de ce service il faut un certificat médical, un accord de

prise en charge par la Caisse d'assurance maladie d'affiliation qui s'acquittera de l'intégralité des dépenses des soins para médicaux dispensés dans le cadre du maintien à domicile, l'infirmière coordinatrice du SSIAD est chargée d'évaluer les besoins de la personne à domicile.

Pour tout renseignement les personnes intéressées peuvent contacter leur médecin traitant, les cabinets infirmiers, le CCAS de Baud ou le SSIAD à Locminé au 02 97 60 08 34.

Solidarité

"COLUCHE, l'histoire d'un mec"

Lundi 13 octobre 2008, le cinéma "Le Celtic" a projeté en avant première le film "Coluche, l'histoire d'un mec" avec pour condition de reverser les bénéfices à des associations œuvrant en faveur des personnes en difficulté.

M^r F.Y. Burban a donc remis les 170 € et les dons en nature qui avaient été collectés lors de la soirée au CCAS qui les a partagés entre la Banque alimentaire et le Secours Catholique. Une partie des dons a permis aux bénévoles de la Banque alimentaire d'acquérir des sacs isothermes remis aux bénéficiaires pour le transport des aliments surgelés.

Repas des aînés

A l'initiative du CCAS et de la municipalité, le repas des aînés a réuni 308 convives à la salle du Scaouët le dimanche 5 octobre 2008. Tous ont pu apprécier le repas confectionné par M^r et M^{me} Gascard et leur équipe, quelques nouveaux et anciens élus ont participé au service et ainsi faire plus ample connaissance avec nos concitoyens certes septuagénaires et plus mais toujours très en forme, ils l'ont prouvé en "poussant la chansonnette" et en dansant sur les airs interprétés par Thierry Fuduche. Très applaudis par les invités, les doyens de l'assemblée M^{me} Marie Texier 96 ans et M^r Joseph Evain 94 ans ont été félicités et récompensés par M^r Jean-Paul Bertho maire de Baud, son adjointe aux affaires sociales M^{me} Martine Le Loire et M^r Noël Le Loir, conseiller général du canton. Les personnes n'ayant pu participer au repas ont reçu un colis au mois de décembre soit 496 colis distribués sur plus de 800 personnes contactées pour cette opération.



Police municipale

Sous l'autorité directe du maire qui est officier de police judiciaire et qui est chargé d'importants pouvoirs de police administrative, **les agents de police municipale assurent le suivi du bon ordre, de la sûreté, de la tranquillité et de la salubrité publique sur le territoire de la Commune de Baud.**

Leurs compétences

La sécurité et la prévention tiennent une place importante dans leur missions qui consistent à :

- assurer l'exécution des arrêtés de police du maire et de constater le cas échéant par procès-verbaux les contraventions aux-dits arrêtés ;
- contrôler le stationnement des véhicules, et faire respecter notamment la « zone bleue » ;
- veiller à la sécurité routière ; ils peuvent verbaliser un grand nombre d'infractions au code de la route et relever l'identité des contrevenants ; ils sont même dans certains cas, habilités à dépister l'alcoolémie au volant ;
- assurer la sécurité des manifestations ;
- assurer la sécurité aux entrées et sorties d'écoles ;

- effectuer des patrouilles nocturnes de surveillance ;
- assurer la police funéraire ;
- faire respecter la législation sur les chiens dangereux ;
- faire respecter les règles d'urbanisme ;
- assurer l'amélioration de la qualité de la vie (bruits de voisinage, divagation d'animaux, protection de l'environnement - déchets) ;
- relever les anomalies sur la commune en liaison avec les services techniques ;
- gérer la régie d'état des amendes de police.

Ils ont obligation de rendre compte à leurs chefs hiérarchiques de tous crimes, délits ou contraventions dont ils ont connaissance et doivent donc rédiger soit des procès-verbaux soit des rapports de délits.

Ils peuvent procéder à des interpellations dans le cadre du flagrant délit et doivent remettre dans ce cas dans les plus brefs délais tout auteur de crime ou délit à un officier de police judiciaire de la gendarmerie.

L'intervention de la police municipale à Baud se fait dans un cadre coordonné avec les forces de gen-

darmerie. Une convention de coordination est en effet signée entre le maire et le préfet.

Les effectifs et leurs moyens

La police municipale à Baud, compte deux agents :

- Un chef de Service : Alain Le Priol (chargé des tâches administratives et régisseur d'état) ;
- Un chef de police : Thierry Le Floch (chargé des sorties et tâches extérieures).

Leur bureau se situe au 1^{er} étage de la mairie.

Ils sont tous deux agents de police judiciaire adjoint, ils sont assermentés et possèdent le double agrément, ceux du préfet et du procureur de la République.

Ils disposent d'un véhicule adapté (gyrophare et sirène) et possèdent des armes de 6^e catégorie : bâtons et aérosols de défense.

Contacts :

Tél. : 02.97.51.19.80 - 02.97.51.19.82

Portable : 06.80.88.51.87.

Courriels : a.lepriol@mairie-baud.fr - t.lefloch@mairie-baud.fr

Marianne du civisme

Marianne du civisme : décernée pour avoir le plus fort pourcentage de votants aux dernières élections municipales et

cantonales : 78,05%. Cette distinction félicite les Baldiviens pour leur remarquable civisme.



Concours communal des maisons fleuries

Le jury :

M^r Yvon Le Clainche, maire adjoint - président, M^{me} Gisèle Le Gallic - membre déléguée, M^r Michel Le Haziff, resp. du service espaces verts de la commune - membre.

Le mercredi 25 juin 2008, le jury communal a établi le classement ci-après, selon les catégories.

Première catégorie, maison avec jardin très visible de la rue :

M^{elle} Françoise Roussel, 16 rue de Praludec

Deuxième catégorie, décor floral installé sur l'espace public :

M^{me} Francine Le Clainche, Kerbourbon

Troisième catégorie, décor floral sur façade :

► façades et balcons

- 1- M^{me} Louise Goasmat - route de la Chapelle Neuve ;
- 2- M^{me} Paulette Guillouzic - 46 rue d'Auray ;
- 3- M^r et M^{me} Joachim Guillevic - 49 rue Saint Yves ;
- 4- M^{me} Jeannine Corbel - 34 rue Saint Yves ;
- 5- M^{me} Geneviève Kervarrec - 27 rue des Bruyères.

► espace jardiné devant la maison en terrasse, mur, clôture

- 1- M^{me} Josiane Paulic - Ténuel ;
- 2- M^{me} Magali Bernard - Kerbourbon ;
- 3- M^r Denis Jollif - Kerjosse ;

4- M^r Dominique Gosmat - 14 rue de Praludec ;

5- M^{me} Martine Paulic - Ténuel

6- M^{me} Florence Le Galludec - 2 rue Jean-Jaurès ;

7- M^{me} Micheline Chauvin - 39 rue d'Auray.

Dixième catégorie, prix des écluses fleuries :

- 1- M^{me} Marguyn Noyak - écluse de Sainte Barbe à Pont-Augan.

Remerciements à toutes celles et ceux qui, participants ou non au concours, par le travail de fleurissement qu'ils réalisent contribuent à améliorer notre cadre de vie. Certaines n'hésitent pas à en faire un peu plus et à embellir l'espace public. Les critères qui ont servi à établir le classement du concours 2008 devraient évoluer l'année prochaine pour intégrer notamment le développement durable. Félicitations au service des espaces verts qui met tout en œuvre pour offrir aux Baldiviens une commune tout au long de l'année.



Limitation de la population des ragondins

Le ragondin a été introduit en France pour l'exploitation de sa fourrure.

Echappé des élevages, ce mammifère a très rapidement colonisé l'ensemble des cours d'eau et plans d'eau du département au point d'être aujourd'hui classé nuisible. Les dégâts qu'il cause peuvent être importants ; destruction des cultures, particulièrement le maïs, minage et déstabilisation des

berges, dégradation de la ripisylve. Il transmet également la leptospirose.

Avec la collaboration des associations de pêche et de chasse, la commune a mis en place une campagne intensive de piégeage qui s'est déroulée entre le 20 octobre et le 25 novembre. Cette opération coordonnée à l'échelle départementale par la FE-MODEC, a permis de prélever 72

ragondins chez plusieurs propriétaires riverains de l'Evel principalement.

Remerciements à tous les piégeurs qui sont allés chaque jour relever les cages ! Didier Le Gal, Roger Le Gallo, Georges Le Grand, Daniel Roussel, Germain Garrel, Jean Paul Le Crom, Raymond Dréano, Alain Kernain et Ange Guégannic.

12 Vie de quartiers



Les résidents du quartier de Kerfandan

Les résidents du quartier de Kerfandan ont organisé des retrouvailles pour la 3^e année consécutive. Vingt-six personnes ont ainsi partagé une bonne journée, chacun apportant les victuailles.

70 personnes réunies à Kernantec. Toutes les générations de la rue des écureuils se sont réunies pour une journée conviviale autour de tables bien garnies !

Soirée apéro dans le quartier Perceval : Pour permettre aux résidents de se rencontrer et de mieux se découvrir, les familles se sont retrouvées pour le verre de l'amitié.

Fête du quartier de Cranne : du jeu rien que du jeu ! Cranne a accueilli cette année l'amicale des sapeurs-pompiers où les deux équipes ont bien eu du mal à se départager ! Plus de 550 personnes se sont précipitées sous le chapiteau pour déguster le Rost er Forn le midi et les tripes à la mode de Cranne en soirée. Le Fest-noz a ensuite régalié les danseurs.

Fête du quartier des bois à Kéroguc : C'est la 17^e édition de la fête des vieux métiers qui a bénéficié cette année d'une agréable météo ! Effervescence sur le site dès le milieu de la matinée, la foule afflue et se déplace d'atelier en atelier. Les cuisiniers ont comblé les appétits en servant plus de 4000 repas sans compter les crêpes et les casse-croûtes ! Plus de 14 ha de parkings étaient couverts de

voitures. Cet afflux de visiteurs permettra encore aux organisateurs de poursuivre leur élan de générosité envers les associations médicales ou humanitaires. La fête des vieux métiers s'est clôturée avec les amateurs de gavotte, laridé, andro, hanter dro et autres danses bretonnes.

Fête du quartier de Kerdéhel : La fête a connu un réel succès avec 132 boulistes et une file impressionnante à l'heure du repas pour servir les 2000 repas dont 1200 andouilles chaudes, met phare de cette fête estivale. La digestion a été orchestrée par un Fest-noz.

Fête du quartier de Lann Vréhan : Créée il y a 39 ans, cette fête a encore fait le carton plein cet été grâce à ses tripes à la mode de Lann Vréhan. Les fins gourmets ont patienté pour se régaler les papilles. Les autres ont pu déguster des crêpes ou du jambon braisé. Près d'une centaine de doublettes aux deux concours de boules. La fête s'est terminée par un bal breton.

Pique-nique convivial à la base nautique de Pont-Augan : c'est la deuxième édition pour profiter du site et pour partager un moment de détente.

Le bas de la rue des Bruyères s'est rencontré autour d'une bonne paella pour faire connaissance entre anciens et nouveaux voisins ; ping-pong et pétanque pour digérer avant de remettre le couvert pour rester dîner ensemble.

L'Orée du Bois : pour la deuxième année, une vingtaine de personnes se sont retrouvées dans une excellente ambiance et autour de tables bien garnies.

Le quartier du Glévin fait la fête ! 35 habitants se sont réunis pour partager un couscous. Partie de pétanque pour inaugurer le terrain de boules du quartier.

Soirée conviviale aux Epinettes : ce repas a permis de resserrer les liens de voisinage où tous les résidents étaient présents à préparer la table comme le repas !

Soirée conviviale rue des Epinettes



Collège Mathurin Martin

Le collège public Mathurin Martin accueille cette année 400 élèves : 103 en 6^{ème}, 102 en 5^{ème}, 109 en 4^{ème} et en 86 en 3^{ème}.

Le collège a organisé cette année un partenariat entre les élèves qui ont opté pour la découverte professionnelle en classe de 3^{ème} et l'entreprise baldivienne Pôle Habitat Ecologique. Leur année scolaire se déroulera donc sous le signe de la construction et du développement durable, avec des visites sur le terrain (entreprises, commune de Silfiac), et des actions concrètes comme l'organisation d'une réunion sur l'éco-habitat.

Les élèves germanistes vont quant à eux participer à un échange scolaire avec un établissement situé à Ludwighafen (situé dans la région industrielle de la Ruhr, en Allemagne).

Les bretonnants se rendront sur l'île d'Ouessant au printemps.

Tous les élèves de 4^{ème} vont visiter les principaux lieux culturels et scien-

tifiques de la capitale française, tandis que les élèves de 3^{ème} se rendront à Londres.

Les élèves volontaires se voient également proposer de l'aide aux devoirs, dans le cadre du dispositif de l'accompagnement éducatif. En 5^{ème}, l'accent est mis pour un groupe d'élèves sur la pratique d'activités de pleine nature. D'autres domaines de réalisation sont proposés : arts plastiques, musique, chant choral, vidéo... Des clubs sont enfin mis en place : pratique des échecs par exemple, ou encore le club solidaire qui apporte son soutien à la Banque Alimentaire de Baud, et aux Restos du Cœur.

Une matinée portes ouvertes sera organisée le samedi 14 mars de 9h à 13h.

La rentrée passe d'abord par la distribution des fournitures au collège Mathurin Martin

A chaque rentrée scolaire, une opération concernant les fournitures scolai-

res est organisée au collège public.

L'allocation de rentrée d'un montant de 45 € attribuée par la municipalité à tous les collégiens de Baud scolarisés dans le public et le privé, est utilisée au collège Mathurin Martin pour l'achat de fournitures auprès d'un grand distributeur.

Cette action menée en collaboration avec M^{me} Martin, principale du collège, l'équipe pédagogique et un groupe de parents d'élèves, vise essentiellement à réduire le coût de la rentrée scolaire pour les familles ; cette année, la subvention a couvert la presque totalité du prix du carton de fournitures proposé aux familles.

L'aspect financier est primordial mais ne négligeons pas le fait qu'ainsi chaque élève dispose du même trousseau, que ce dernier répond au mieux aux attentes de chaque professeur et que cette formule évite bien des pertes de temps inutiles dans les grandes surfaces. L'engagement des parents (préparation des cartons par niveau, distribution...) est essentiel pour sa pérennité.

Collège Notre Dame de la Clarté

Au cours de l'année scolaire 2007-2008, les 6^{ème} ont pu découvrir le sud de l'Angleterre, les 5^{ème} ont participé à un nettoyage de rivière encadrés par Monde et Nature, les 4^{ème} sont partis sur l'île de Groix tandis que les 3^{ème} visitaient le musée de Saint Marcel.

Avec une équipe éducative et enseignante, en grande partie renouvelée et d'une moyenne d'âge de 35 ans, le collège accueille depuis septembre 2008, 218 élèves répartis en dix classes. Monsieur Le Vouédec, nouveau chef d'établissement et professeur d'histoire-géographie, poursuivra la semaine de PAE (Projet d'Action Educatif) qui a lieu, depuis plusieurs années, au printemps.

De nombreux projets sont également en cours de réalisation : la création d'une commission pastorale en partenariat avec la paroisse et la pastorale des jeunes du pays de Pontivy, la mise en place de l'accompagnement éducatif après la classe dans les domaines de la musique et des arts plastiques, l'aide aux devoirs conformément aux textes officiels, une action caritative en faveur de jeunes de Madagascar à travers l'achat de briques pour la construction d'une école, le club de lecture qui se réunit chaque

quinzaine, la création d'un jardin de plantes médicinales, des célébrations sur le temps scolaire, à Noël et à Pâques, afin de marquer l'année liturgique, la construction d'un nouveau préau orné par une fresque réalisée par les élèves, etc.

Après la modification du parc informatique pendant l'année 2008, les classes vont être équipées de matériel numérique afin de faire du collège de La Clarté un établissement de demain.

Ecole primaire du Gourandel

Pour tous les élèves de l'école élémentaire du Gourandel, l'année 2007 / 2008 a été marquée par le projet Carnaval, réalisé en partenariat avec l'école de musique.

Le samedi 5 avril, ils ont défilé déguisés dans les rues de Baud. Ils étaient accompagnés par la fanfare Fabaco. Sur la place du champ de foire, ils ont interprété trois chants de leur répertoire. Ce fut un moment intense de bonheur pour tous !

Les élèves de CE1 ont participé à l'opération THEA (action nationale pour le développement de l'éducation artistique à l'école) proposée par l'O.C.C.E (office central de la coopération à l'école). Ils ont lu publiquement "Yolé Tam Gué", une pièce écrite par Nathalie Papin, et sont allés à Guingamp, ville qui accueillait l'opération, pour présenter leur recherche artistique et rencontrer l'artiste.

D'autre part les élèves de CM1 et CM2 ont pu bénéficier de plusieurs séances de Kayak encadrées par le club de Baud.

Toute l'école a également participé à trois rencontres U.S.E.P (Union sportive de l'enseignement primaire) ainsi qu'aux bals bretons qui se sont déroulés au Scaouët.

Pour la dernière rencontre U.S.E.P dont le thème était l'orientation les élèves ont apprécié la fraîcheur de la forêt de Camors.



Ecole primaire du Centre

Différents projets ont été menés, par l'équipe enseignante, au sein de chaque classe. Tout d'abord, toutes les classes ont pratiqué une activité sportive : les CP-CE1 se sont rendus à la patinoire de Vannes, les CE1-CE2 ont fait de l'équitation à Camors, les CM1-CM2 ont apprécié le kayak et le VTT à l'étang de la forêt à Brandivy.

Ensuite, l'accent a été mis sur la poésie, dans le cadre du printemps des poètes : les élèves du cycle 3 (CE2-CM1-CM2) ont créé des poèmes sur le thème de l'arbre et les élèves du cycle 2 (CP-CE1) les ont illustrés. Les CM1 ont d'ailleurs été récompensés pour leurs œuvres, en octobre, par la bibliothèque. La sécurité routière a été au centre d'un travail par les CE2, qui ont passé leur permis piéton, pendant que les CM1 participaient au concours « Gastounet » organisé par la prévention routière.

Les CM1 se sont distingués et ont

assisté à la remise officielle des prix, remise au cours de laquelle ils ont chanté.



Les CP-CE1, eux, ont travaillé sur un projet « vélo » et également sur le projet « jardinons à l'école ». Enfin, les CM2, dans le cadre des mardis de Baud, sont allés une fois par semaine au collège Mathurin Martin afin de favoriser les échanges CM2 / 6^{ème} et de les familiariser avec l'univers collégien.

Toutes les classes se sont investies dans l'éducation musicale avec l'aide de Fabien Robbe de l'école de musique, pour préparer un concert qui a eu lieu au Scaouët le 31 mai 2008 devant un public important, elles ont fréquenté la bibliothèque une fois par mois, ont nagé à la piscine pendant environ 12 fois et ont assisté à trois séances de cinéma dans le cadre d'un partenariat entre le cinéma et l'éducation nationale Cinécole.

A la rentrée 2008, l'école a ouvert une septième classe face à l'augmentation de l'effectif. Les 162 élèves verront, lors de cette année scolaire, un grand nombre des projets reconduits avec, en plus, **le soutien scolaire mis en place depuis septembre tous les mardis et les vendredis après la classe afin de permettre aux élèves en difficulté de réussir.**

Ecole maternelle et primaire Sainte Anne

L'année 2008 fut riche à l'école Sainte Anne.

Après une année 2007 centrée sur l'environnement, l'équipe enseignante s'est tournée, en 2008, très logiquement vers le thème de l'alimentation. Les jeunes élèves ont pu assister à une conférence sur les aliments, puis deux agriculteurs sont venus en classe présenter les différentes étapes de production du lait et le monde de la ferme aux élèves du primaire. Chaque enfant a même dégusté un produit laitier. Au mois de mai, une diététicienne est venue rencontrer les élèves (et également les parents) afin de travailler avec eux sur le déjeuner, comme ils l'avaient fait, quelques mois auparavant pour le petit déjeuner.

Durant le carême, les enfants ont volontiers participé à l'opération Sandwich, les bénéficiaires ont servi à approvisionner la banque alimentaire.

Enfin, pour achever le projet Alimentation, les classes guidées par leur

enseignant ont confectionné, avec l'aide des parents, un livre de recettes accompagnées de poésies et de dessins.

Plusieurs autres projets ont enrichi cette année : des interventions en musique pour les maternelles et les primaires tout au long de l'année, le carnaval, la classe de neige pour les CM1 / CM2, la formation aux premiers secours, la fête de l'APEL (Association des Parents de l'Ecole Libre) avec le thème des Jeux Olympiques, les ateliers du samedi, une visite du château de Pontivy, une visite chez les pompiers, les sorties scolaires (Brandivy, Pont Scorff, Poul Fetan...), la fête de la musique, la création du site Internet (www.ecole-sainteanne-baud.fr),

la poursuite de l'étude surveillée les lundi et jeudi de 17h à 18 h...

La rentrée 2008 s'est effectuée avec un effectif stable, soit 200 élèves, et l'année 2008/2009 est placée sous le signe du mouvement dans tous ses états (en sciences, en EPS, Arts visuels...). Une année qui s'annonce pleine de rebondissements...



Opération sandwich à l'école Sainte-Anne

Ecole maternelle du Gourandel

Le projet en arts visuels commencé l'année scolaire précédente sera continué. Il consiste à travailler avec toutes les sections de maternelle sur des œuvres de différents artistes sur le thème de l'arbre. Chacun s'approprie les différentes techniques observées pour passer ensuite à la réalisation d'une œuvre collective sur un mur extérieur de l'école. Une première partie a été peinte par les élèves de Grande Section en début d'année après l'observation de reproductions de Van Gogh. Le projet sera continué avec toutes les classes au printemps 2009 en se référant à d'autres artistes.

Dans le domaine du développement durable, la gestion des déchets par le tri sélectif sera accélérée, et le jardin biologique poursuivi.

Les élèves participeront à différentes rencontres avec d'autres écoles : au bal breton avec d'autres maternel-



les, rencontres sportives pour les élèves de Grande Section, sorties cinéma pour les élèves de Moyenne et Grande Sections. Une nouveauté cette année, les élèves de grande section bénéficieront de séances de piscine au troisième trimestre.

Nous organiserons à nouveau une fête du printemps avec défilé costumé et une fête de la Bretagne.

Une spécificité de l'école : la filière bilingue breton / français de la petite section à la grande section.

Ecole Diwan

C'est à nouveau dans une ambiance familiale que c'est déroulé cette nouvelle rentrée scolaire.

Yann Guicheteau, directeur de l'école assure toujours l'enseignement des élèves de primaire, en breton bien sûr. Il est suppléé par Valérie Nicolas qui assure les cours de français ainsi que de Suzanne (anglaise et ancienne professeur de français dans son pays) qui elle prend en charge l'enseignement de l'anglais.

L'accueil des maternelles dès deux ans est toujours assuré par Béatrix Ar Moing.

Deux aides maternelles sont là pour suppléer l'équipe pédagogique soit Dominique Le Bruchec ainsi que le retour Annaïg Jouannic, l'une des premières élèves de notre école dont l'emploi lui permet de poursuivre ses études en fac pour devenir enseignante.

Ecole maternelle du Centre

L'année 2008 a été, pour les tout petits, une année placée sous le signe de la richesse. En partant de thèmes communs, qui se déclinent suivant les différents niveaux scolaires, les élèves de maternelle ont peu travaillé sur la nature : à partir d'un élevage d'œufs de chenilles, ils ont découvert le papillon, ce dernier a été l'objet d'une visite à la serre aux papillons à Vannes ; de même, ils ont jardiné en avril et en mai.

A partir de la couleur rouge, ils ont lu « Le petit chaperon rouge », point de départ d'un travail sur les contes et dont l'aboutissement fut d'assister au spectacle du premier conte.

Les enfants ont beaucoup chanté, au cours de cette année : dans une chorale, ils ont égayé les aînés de la maison de retraite en juin ; ils ont ensuite impressionné leurs familles au Scaouët, en décembre, notamment avec une chanson en anglais. De plus, les enfants de grande et moyenne sections vont toutes les trois semaines à la bibliothèque.

La rentrée de l'année scolaire 2008-2009 a vu l'effectif à la hausse : 8 élèves supplémentaires sont venus intégrer les 4 classes du matin et les 3 classes de l'après-midi, l'école bé-

néficiant d'une aide pédagogique le matin afin de permettre des activités en plus petits groupes.

De nouveaux projets ont vu le jour : l'élevage de vers de terre, une première dans l'hexagone, la piscine pour les enfants de grande section au cours du troisième trimestre et pour la première fois dans le cadre de l'école, le concert des Ours du Scorff, la découverte des contes des « trois petits cochons » et de « la petite poule rousse ». Les enfants poursuivront le jardinage et les rendez-vous réguliers à la bibliothèque.

La sortie de fin d'année est déjà fixée, les notions travaillées cette année verront leur parfaite illustration dans la visite d'une ferme, qui enchantera certainement tout le monde.



Nous remercions nos anciennes aides maternelles Régine et Eliane qui viennent, de temps en temps, nous donner un coup de main.

Durant cette année, nos enfants auront l'occasion, entre autre :

- d'aller à la piscine ;
- d'aller à la bibliothèque ;
- d'aller au cinéma découvrir des films en breton ;
- de faire du patin à roulette ;
- de créer un spectacle en Breton (pièce de théâtre, chants ...) ;
- participer à la journée de rencontres sportives des toutes les écoles Diwan du Morbihan ;
- de recevoir leurs correspondants de Diwan Kistreberzh ;
- de participer à la Diwan Cup (régate en bateau qui a lieu annuellement).

Skol Diwan

Rue de la Villeneuve

56150 BAUD

02.97.39.03.39

skol-diwan-baod@libertysurf.fr

Centre aéré

Le centre aéré est destiné aux **enfants de 3 à 11 ans**, il les accueille pendant les petites et les grandes vacances.

Au cours de l'année 2008, il a eu en charge 71 inscrits aux vacances de février et 79 pendant les vacances de printemps.

L'accueil le plus long et le plus important fut réalisé pendant l'été, de début juillet à la mi-août. 76 enfants, en moyenne par jour, ont fréquenté le centre aéré estival pendant ces six semaines, avec une semaine particulièrement chargée, celle du 15 au 18 juillet 2008, qui a vu le nombre d'enfants monter jusqu'à 106. La journée du 18 juillet a été la plus fréquentée de cet été avec 115 enfants.

Tous ces jeunes ont été encadrés par 26 animateurs parmi lesquels dix ont découvert l'animation, six d'entre eux réalisaient leur stage en vue de la validation du BAFA (Brevet d'Aptitude

aux Fonctions d'Animateur) tandis que les dix autres le possédaient déjà.

Le programme fut divers et riche : des journées régulières intercentres ont été organisées avec Melrand, Plumélia, Saint-Barthélémy et Bubry, l'équitation a été la star de l'été car elle remporta un vif succès, une journée a été commune avec les Sports Loisirs autour d'un atelier « Bois », deux soirées ont accueilli les parents pour une exposition de photos, un



défilé de mode des plus petits, la décoration et les gâteaux avaient été assurés par les plus grands.

Les activités n'ont pas été trop gênées par la météo peu clémente de cet été, les jeunes ont même pu s'initier à la pêche. Seul le mini-camp d'août a dû être annulé faute d'inscriptions.

Les enfants de 3 à 6 ans ont eu la chance, pendant les vacances de la Toussaint d'intégrer de nouveaux locaux : il s'agit de trois salles rénovées par le personnel communal, situées à côté de l'ancien collège public. Une salle est consacrée au repos et à la motricité, une autre est réservée aux activités calmes et la dernière aux jeux nécessitant l'usage de l'eau.

Les enfants de 7 à 11 ans continueront d'être accueillis dans l'école du Centre ; mais dès le mois de février, ils pourront profiter d'au moins une salle destinée seulement à eux.

Services jeunesse

Sport Loisir été 2008

Encore un record d'affluence cet été au sein de la section Sports Loisirs, avec plus de 116 jeunes inscrits, **âgés de 11 à 16 ans**. De nombreuses animations ont été proposées : kayak de mer, catamaran, initiation à la percussion et à la musique assistée par ordinateur, patinoire, karting...

Un mini-séjour en camping à Penhièvre a également été organisé pour une vingtaine d'ados.

Pour rappel, la section sports loisirs fonctionne durant toutes les vacances scolaires, disponible au service jeunesse ou consultable sur le site internet www.mairie-baud.fr, rubrique service jeunesse.



le groupe de jeunes prêt pour le départ en rando

L'espace jeunes

Ouvert tous les mardi et vendredi soir de 17h00 à 19h00 (sauf pendant les vacances scolaires) le **5/7** est un espace réservé aux jeunes à partir de 12 ans, sans conditions d'inscriptions. Les jeunes aiment s'y retrouver pour jouer, échanger, s'informer ou simplement se détendre un peu après les cours.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter ou rencontrer l'animateur philippe Carussi.

Service Jeunesse

4 rue de botkermarrec

56150 BAUD

Tél : 02-97-08-05-30

Service-jeunesse@mairie-baud.fr



Après les cours, une petite partie de baby foot

Ribambelle



Depuis le 1^{er} octobre 2008 l'association « Ribambelle » a déménagé au centre social.

C'est un lieu d'accueil et d'éveil pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte (parent ou assistante maternelle), L'association propose deux ateliers par semaine :

- une séance « Calinou » (comptines, rondes, jeux d'éveil...) le lundi de 10h00 à 11h15 ou le mardi de 9h00 à 10h15 ;
- une séance « Touche à tout », « Marionnettes » ou « Atelier motricité » le jeudi de 10h00 à 11h15 ou le vendredi de 9h00 à 10h15.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Natacha Morvan au 02 97 27 14 88 ou Valérie Ferrand au 02 97 51 12 16.

Relais Assistantes Maternelles

Cette année, le relais a accueilli une centaine de parents à la recherche d'un mode de garde. Les informer sur le métier d'assistante maternelle, les démarches et leur rôle d'employeur, telles sont les missions du relais. Mais plus qu'un lieu d'information, c'est un lieu de ressources, de rencontres, de convivialité.



Les ateliers sont là pour en témoigner : proposés aux enfants et leur assistante maternelle, ils sont toujours aussi fréquentés (vous pouvez d'ailleurs voir les photos sur le site de la ville de Baud). Depuis le mois de novembre, ces matinées ont lieu dans les nouveaux locaux du centre de loisirs.

Des sorties nous ont permis de prendre l'air : les enfants ont pu découvrir les joies du poney, ont pu caresser lapins, ânes, poules à la ferme de Brémelin à Guehenno et des cochons dans une ferme de Saint Thuriau.



Quant au métier d'assistante maternelle il évolue sans cesse. En effet, au-delà de la formation initiale obligatoire, les assistantes maternelles ont

droit à la formation continue. Un droit récent pour celles employées par des particuliers qui est désormais opérationnel. Il revient désormais aux intéressées de profiter de ce nouveau droit, de l'expliquer à leurs employeurs et de les convaincre de l'intérêt qu'ils ont à ce que « leur » assistante maternelle soit la mieux formée possible (plus d'informations dans les guides disponibles au relais).

Le Relais est un lieu privilégié d'écoute, sa fréquentation est basée sur le volontariat. Les activités proposées favorisent les échanges, le partage d'expériences, interrogent les pratiques professionnelles, sensibilisent au besoin de formation et participent à la construction de l'identité professionnelles.

N'hésitez pas à consulter la page du RAM sur le site de la ville de Baud, des informations y sont régulièrement apportées.

R.A.M.

4 rue de Botkermarrec

Tél : 02.97.51.02.19

Courriel : ram@mairie-baud.fr

Le relais est un service gratuit et ouvert à tous

Le Bébébus

Depuis juin 2008 la municipalité de Baud avec l'association IGLOO 56 a mis en place la halte garderie itinérante. Le bus équipé de sanitaires, de 15 couchettes, de matériel de puériculture et de jeux, s'arrête tous les mercredis au centre social et installe ses jeux, tables, chaises dans une des salles pour recevoir les enfants de 4 mois à 6 ans à l'heure, la demi-journée ou la journée complète de 8h45 à 16h45. Les enfants sont encadrés par 3 personnes diplômées dont la directrice Mlle Stéphanie Le Roux qui reçoit les inscriptions sur place. Les enfants accueillis pour la journée complète



reçoivent le déjeuner et le goûter. Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial soit entre 0,17 € et 2,63 € de l'heure. De son côté la municipalité de Baud verse la somme de 18 000 € par an pour ce service.

Cette initiative tient toutes ses promesses, en effet la fréquentation est croissante depuis juin 2008 et atteint aujourd'hui en moyenne 315 enfants accueillis par mois.

LE BEBE BUS TI POUPIGOU

A Baud tous les mercredis dans la salle du centre social de 8h45 à 16h 45
Vous pouvez joindre Stéphanie au : 06 43 51 25 25

Le tarif est calculé en fonction des revenus et du nombre d'enfants à charge de 0,17 € à 2.63 €

Pour tous renseignements contacter la mairie

La bibliothèque municipale

En début d'année, la bibliothèque s'est intéressée aux forêts primaires tropicales et à leur déforestation à travers une exposition réalisée par l'association Callune de Pontivy. En une quinzaine de panneaux et photos, cette exposition rappelle l'énorme richesse de cette forêt mais fait surtout prendre conscience des risques encourus par l'humanité toute entière face à la déforestation massive pour de simples soucis de profit financier.

Cette exposition fut d'ailleurs un moteur pour les quatre écoles de Baud puisque les élèves ont travaillé sur le thème des arbres pour écrire des poèmes dans le cadre de la l'opération du ministère de la culture « Le printemps des poètes », poèmes qui



furent ensuite affichés dans plus de 50 commerces du centre ville. La bibliothèque municipale souhaite remercier les commerçants participants pour leur implication dans ce temps fort de l'année. Face au succès rencontré depuis deux ans (écoles, commerces) l'opération sera reconduite en 2009 avec pour thème « en rires ».

Le « printemps des poètes » a laissé place, en avril, à une exposition de



l'association Nappam Beogo sur le village de Yévédougou au Burkina Faso, complétée par une initiation de Djembé par Eric Lohier qui a attiré

autant d'enfants que d'adultes ; puis par une après-midi et soirée conte animé par le conteur Gwen Le Doré à la salle du Scaouët.

Après l'Afrique, ce sont les élèves de Catherine Lavallade, professeur de dessin de Baud qui ont exposé une soixantaine de tableaux. Chaque année depuis sept ans, adultes et enfants montrent à travers leurs réalisations, leur talent, leur dextérité et leurs progrès. La bibliothèque municipale souhaite remercier madame Lavallade ainsi que ses élèves qui répondent favorablement à ce rendez-vous annuel.

En juin, juillet, août et septembre se sont succédés les expositions réalisées par les élèves du collège Mathurin Martin, les travaux du cours de



dessin de Laetitia Duchêne, et une exposition photographique consacrée aux fontaines sacrées du Morbihan de l'association « A la Claire Fontaine ».

Comme chaque année, le mois d'octobre est réservé à la manifestation nationale « Lire en Fête » consacrée cette année à la bande dessinée jeu-



nesse. Si à cette occasion, tous les élèves ont visité l'exposition sur Hergé à la bibliothèque, les élèves de CM1 et CM2 des quatre écoles, ont

quant à eux assisté à une rencontre avec l'auteur de BD, Bruno Bertin. Pour compléter ce mois d'animation, un atelier de création d'une planche de bande dessinée, animé par le dessinateur Fanch Ar Ruz a été proposé pour les enfants de 9-12 ans le 11 octobre dernier.

En novembre, ce sont les animaux des régions froides qui ont été mis à l'honneur avec la superbe exposition photographique de Jean-Marie Séveno. Une trentaine de photos sont venues ainsi agrémenter les murs de la bibliothèque, avec, lors du passage d'une dizaine de classe, les explications de monsieur Séveno.

Pour terminer l'année, du 6 décembre au 15 Janvier, la bibliothèque municipale a rendu hommage à monsieur Daniel Hybois, correspondant du Ouest-France à travers une exposition photographique réalisée par Kattell Hybois et Véronique Brod.

N'oublions pas également les bébés de Baud qui participent depuis maintenant huit ans, avec leurs assistantes maternelles, parents ou grands-parents, aux séances de Bébés Bouquine. Celles-ci se déroulent un mardi sur quatre à la bibliothèque. Comptines, jeux de doigts, raconte-tapis, et petites histoires courtes sont au programme et permettent aux enfants de découvrir, dès le plus jeune âge, le monde de la lecture et des livres. Ces séances sont gratuites et ouvertes à tous. Pour tous renseignements, contactez la bibliothèque municipale.

Les animations programmées pour le premier semestre 2009

Du 21 Janvier au 24 février, exposition peinture de Nadi, artiste peintre pastelliste poétesse de la Bretagne Sud passionnée par Brocéliande et ses légendes.

Du 2 au 15 mars, Opération « Printemps des Poètes » avec les quatre écoles de Baud ainsi que les commerçants.

Du 16 mars au 9 Avril, exposition de Catherine Moussard « Fantaisies Textiles ».

Du 21 avril au 19 mai, exposition de Catherine Lavallade et de ses élèves.

Le Cartopole

Une année très contrastée



Le salon 2008 a connu une forte affluence

Les activités du Cartopole ont été très inégales l'an passé.

Au mois de mai 2008 un évènement marque le début de la saison touristique : le salon de la carte postale. Onzième du nom, celui-ci a encore connu un succès important cette année. Petit bémol, le temps particulièrement beau après une triste période, a détourné les curieux qui forment le public de l'après-midi

En revanche, les cartophiles sont venus en grand nombre dès le matin et il y avait déjà une importante queue à la salle du Scaouët une demi-heure avant l'ouverture des portes. Il est vrai que le billet d'entrée est une carte postale et il est de bon ton, pour tout cartophile qui se respecte, d'avoir dans sa collection la carte du salon de Baud !

Celui qui arrive à décrocher le n°1 (hé oui, les cartes sont numérotées !) doit bien souvent défendre vigoureusement sa place... En moins d'une heure, 250 personnes (soit presque un quart des visiteurs de la journée) se répartissaient déjà dans la salle verte du Scaouët où plus d'une quarantaine de marchands présentaient 4 millions de cartes postales.

Cette manifestation connaît depuis onze ans maintenant un grand succès, elle est d'ailleurs souvent citée comme une des mieux organisées de France. Il est vrai que les bénévoles et l'équipe municipale (qu'ils soient tous ici remerciés) ne comptent pas leur temps pour faire de cette journée une réussite.

Si cette manifestation est source de satisfaction, il n'en est pas de mê-

me pour la fréquentation du Cartopole cette saison. La conjoncture économique, le temps exécrable, mais aussi moins de communication en sont sans doute la cause. La hausse très nette du nombre de visiteurs du site Cartolis (www.cartolis.org) y est aussi pour quelque chose. En effet entre 200 et 300 internautes viennent quotidiennement passer quelques temps sur notre site (de quelques dizaines de secondes à plus d'une heure !).

Quelques fois dans l'année, à l'occasion de passage dans des émissions de télévision, de radio ou d'articles dans la presse, la fréquentation du site s'envole ! La journée la plus fréquentée fit suite en 2008, à la participation à l'émission de France Inter "Carnets de campagne" le vendredi 12 septembre : 2183 visites avec 20 fois plus de pages consultées qu'un jour ordinaire ! Notre serveur a bien failli exploser sous la demande !

Cartolis 2 est maintenant en ligne depuis plusieurs semaines. Il est le fruit d'un travail acharné et de l'aide financière conjuguée de la commune, du conseil général du Morbihan, du conseil régional de Bretagne et de l'Etat. Grâce à cette synergie exemplaire, le conservatoire régional de la carte postale peut maintenant présenter son fonds de plus de 50 000 cartes postales sur internet de façon tout à fait exceptionnelle.

Les nouvelles fonctionnalités mises à la disposition des internautes

sont nombreuses et pour ne citer que les plus visibles : un zoom puissant sur les images, la possibilité d'annoter les cartes postales en ligne, de se constituer un album personnel, d'envoyer des cartes à des amis, de jouer et gagner à des jeux, de découvrir des dons effectués par des particuliers au conservatoire...

Mais ce nouvel outil met également Baud en tête de file de la carte postale au niveau régional puisque les fonds des villes de Saint-Brieuc et Brest sont maintenant gérés et consultables sur Cartolis 2. La renommée de Baud en matière de numérisation s'étend même au niveau européen puisque le Cartopole a été sollicité par le ministère de la Culture pour participer à un appel à projets européen, regroupant huit pays, sur la numérisation du patrimoine à travers la bibliothèque numérique européenne en construction. Agrégeant huit pays européens, ce projet réunissait pour la France, trois bibliothèques municipales : celle de Marseille, celle de Lyon et... celle de Baud ! Pas mal non ?!

Malheureusement le projet « Diamond » n'a pas été retenu par la commission européenne qui lui avait pourtant attribué une bonne note, lui préférant des projets à connotation plus économique.



Une des 15.000 cartes de la bibliothèque de St Brieuc

Rendez vous donc le dimanche 10 mai prochain sur notre 12^{ème} salon qui changera sa formule cette année pour offrir en plus des 4 millions de cartes postales, une salle dédiée à l'histoire, au patrimoine, à la création cartophile et à la philatélie. Des ateliers créatifs et ludiques seront proposés aux visiteurs. Vous trouverez prochainement des informations plus conséquentes sur le site www.cartolis.org.

Groupe d'histoire du Pays de Baud

Décisions du Conseil municipal de Baud

Proclamation de l'Empire

Ce jour d'hui douze décembre mille huit cent cinquante deux, le maire, les adjoints, le conseil municipal et toutes les autorités étaient réunis à onze heures et demie dans une salle de la mairie pour la cérémonie de la proclamation du rétablissement de l'empire.

A midi, le cortège escorté par la compagnie de sapeurs pompiers et par la brigade de gendarmerie, tambour et drapeau en tête, est parti de l'hôtel de la mairie et s'est rendu sur la principale place publique de la ville, où une estrade et un arc de triomphe, ornés de devins et de drapeaux avaient été élevés par les soins de l'administration municipale, là, entouré du conseil municipal, de toutes les autorités et en présence de la compagnie des sapeurs pompiers, de la brigade de gendarmerie et d'un grand concours de la population, le maire après avoir fait battre un ban par les tambours et clairons des pompiers, a lu à haute voix, la proclamation du décret du rétablissement de l'empire, en date du deux décembre courant.

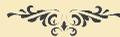
Cette lecture a été suivie d'un immense cri de vive l'empereur plusieurs fois répété par tous les assistants.

A une heure et demie, il y aura une distribution

de pains aux indigents et ce qui restera des fonds qui ont été votés par le conseil municipal dans la séance de ce jour, sera employé à donner des secours à domicile aux indigents les plus nécessiteux.

Ce soir les édifices publics seront illuminés, le maire a invité ses administrés à illuminer aussi.

De retour à l'hôtel de la mairie, le cortège a avant de se séparer, signé le procès.



On fêtera la fête Saint-Napoléon le 15 août

Le 10 août 1807, le maire Pierre-Auguste Poullain prévient ses administrés qu'en exécution du décret impérial du 19 février de l'an 1806, relatif aux cérémonies religieuses, on devra célébrer le 15 août dans toute l'étendue de l'Empire, la fête Saint-Napoléon¹.

Annoncée par le son des cloches la veille, tous les fonctionnaires et les membres du conseil municipal sont invités de se rendre le lendemain à la célébration. Le 15, lors de la grande messe, la chapelle de Notre-Dame de la Clarté n'est pas assez grande pour accueillir toute la foule.

Le soir les prêtres ont chanté plusieurs vêpres et le maire a prononcé un discours à cette auguste cérémo-

nie. Après les vêpres il a été chanté un *Te Deum* « pour rendre grâce à l'éternel, du précieux don qu'il a fait à la France en lui désignant pour chef de son vaste Empire le héros qui le gouverne ».

Ensuite une procession générale fait le tour de la ville. Toutes les mêmes personnalités y assistent, ainsi que les gendarmes à pieds et à cheval et la garde nationale en armes sous les ordres d'un sous-lieutenant.

A partir de sept heures et demie du soir, les feux de joie sont allumés sur les places. Toutes les maisons sont illuminées et l'on danse toute la nuit jusqu'au jour.

Les habitants dans la plus grande allégresse ont mille fois répétés : « Vive l'empereur, vive Napoléon ».

En 1810, la fête de l'empereur coûte 100 francs à la commune, le traitement de la sage-femme 150 francs.

1814, c'est la restauration. Louis XVIII roi de France par une ordonnance du 16 juillet 1814, annule le décret de 1806 relatif aux fêtes de Saint-Napoléon.

¹ Napoléon 1^{er} est né le 15 août 1769

Par Jean-François Nicolas - Source : archives départementales Série : 3 ES 10

La revue du Groupe d'histoire du Pays de Baud

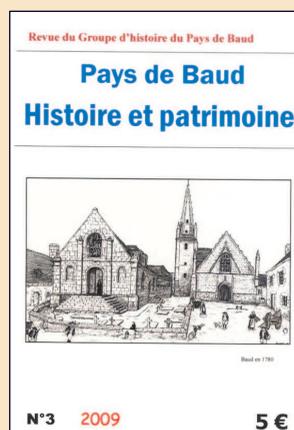
Le numéro 3 de la revue « Histoire et Patrimoine du Pays de Baud », résultat des recherches des adhérents du Groupe d'histoire, section de l'ACB (Association culturelle de Baud) depuis plusieurs mois, vient de paraître.

On y trouvera des articles concernant non seulement les monuments et les lieux particulièrement intéressants mais également les personnages qui ont marqué notre histoire locale ainsi que des faits de société.

Au Sommaire :

Les maires de Baud de 1790 à 2001 ;

Le calendrier révolutionnaire ; La canalisation du Blavet ; De Notre Dame de la Couarde à la Vénus de Quinipily ; Mathurin Henrio ; La commune de Pluméliau dans les années 50 ; La chapelle Sainte-Price en Melrand ; Les mottes fortifiées ; Baud, hier et aujourd'hui ; Les conscrits de Baud en Crimée 1854-1855 ; Etc...



Renseignements ou commandes : Daniel Cheyrouze, tél. 02 97 39 02 94, Josiane Laurent, tél. 02 97 39 50 59 ou Jean-François Nicolas, tél. 02 97 51 03 06. La revue est également en vente au STUDIO YANN, rue Saint-Yves.

Le groupe d'histoire recherche des documents écrits, des images, des photographies montrant des anecdotes, des tranches de vie, tout ce qui a trait à l'histoire de Baud et des communes voisines.

Ces documents sont reproduits et restitués rapidement.

Contacts : Daniel Cheyrouze au 02 97 39 02 94, Jean-François Nicolas au 02 97 39 03 06 ou Josiane Laurent au 02 97 28 81 71.

Cinéma en plein air

Kirikou à la Coulée Verte

Il faisait beau et chaud ce samedi 30 août à la Coulée Verte, et tous étaient invités à profiter, en famille, entre amis, de cette belle soirée d'été au-

tour d'un pot amical, puis d'un pique-nique. Des animations étaient proposées aux enfants : dessin, maquillage... et la fanfare Fabaco était de la fête. Mais l'invité le plus attendu de la soirée était Kirikou. Il est apparu dès la nuit tombée, et a entraîné petits et grands dans son sillage de petit d'homme toujours disposé à sortir les siens d'un mauvais pas grâce à son courage et son inventivité. Merci aux commerçants baldiviens qui ont soutenu la diffusion du dessin animé Kirikou et les bêtes sauvages !

aujourd'hui aux ateliers, qui consistent en des jeux théâtraux, et beaucoup d'exercices d'improvisation. S'il arrive que des œuvres du répertoire existant soient jouées par nos acteurs en herbe, c'est souvent à partir de scènes improvisées que sont écrites les pièces qui sont interprétées en fin d'année, et la part prise par les jeunes dans l'invention du spectacle peut avoir une part importante. Des notions de positionnement, de diction, de jeu sont données aux jeunes tout au long des séances, et ils acquièrent progressivement les techniques que maîtrisent les acteurs professionnels.

En juin 2009, un festival de théâtre ado (de 12 à 18 ans) sera organisé sur trois jours à Baud, au Scaouët au milieu du mois de juin. Les différents groupes d'adolescents, issus de communes du Morbihan, dont bien sûr Baud, viendront au festival avec une pièce à interpréter, et des ateliers leur seront proposés pendant toute la durée du festival, sur des pratiques du spectacle vivant : par exemple l'escrime artistique, le jonglage... Ce festival a déjà eu lieu à Elven en 2006, et à Ambon en 2007. Le public pourra assister aux représentations le soir, bien sûr ; mais aussi observer les répétitions, les ateliers.

Contact : cdmasques@free.fr, tél. 02 97 46 75 42.

Fête de la musique



20 juin 2008, BAUD en fête pour la musique

Rendues piétonnes pour l'occasion, les rues de notre commune ont été bien fréquentées pour la fête de la musique 2008. Le public nombreux a pu apprécier les concerts donnés en différents lieux, de la place Le Scielour au square Delord, en passant par la rue de la Mairie. Plusieurs bars ont également accueilli des sessions musicales, avec notamment l'artiste Fatiha. L'École de musique était très présente, avec les ateliers traditionnels, irlandais, jazz, la chorale, Fabaco, l'atelier musiques actuelles... La compagnie Omnibus de Quistinic a présenté un spectacle alliant cirque et contrebasse et le chanteur Sam a proposé de nombreuses reprises des années 80 au public. Un marché artisanal proposait divers objets originaux : bijoux, décorations, vêtements pour enfants. Bref, une vraie fête de la musique !

Rendez-vous le vendredi 19 juin 2009 pour la prochaine édition.

Athéa

L'atelier théâtre pour les jeunes

Pour la quatrième année consécutive, Athéa, l'Atelier Théâtre Enfants et Adolescents, propose aux jeunes Baldiviens des séances de théâtre hebdomadaires, dont l'aboutissement est un spectacle qui a lieu en juin au Scaouët. Nicolas Debord et Yves-Marie Texier, de la Compagnie des masques, animent ces séances chaque mercredi après-midi. Il y a cette année quatre groupes, qui sont composés en fonction de l'âge des élèves, de 9 à 18 ans. 35 jeunes participent

Un timbre et un cachet illustré pour le salon de la carte postale

Une réunion a eu lieu au bureau de poste de Baud, jeudi 6 novembre, en présence de Claude Le Nillon, responsable du bureau, Pierrick Le Bihan et Patrick Vignes, responsables départementaux du service marketing de la poste, Pascale Guyader, adjointe à la culture et la communication, James Eveillard, conservateur du Cartopole (Conservatoire régional de la carte postale) ainsi que plusieurs dirigeants du club philatélique, Baud-timbres. Il s'agissait de la préparation du douzième salon de la carte postale qui aura lieu le dimanche 10 mai 2009. Un timbre

personnalisé sera émis pour l'occasion. Il correspondra à la carte postale illustrant affiches et enveloppes du prochain salon qui se déroulera dans

les salles du Scaouët. Il ne reste plus que la préparation du timbre à peaufiner. Un stand de la poste sera présent pour apposer une oblitération illustrée qui ne sera en service que ce jour-là.

Cette opération doit intéresser de nombreux collectionneurs de timbres, de cartes postales, de cachets spéciaux. À noter le salon de la carte postale de Baud est le plus important de Bretagne.



La carte postale illustrant
l'affiche et le timbre

Baud Locminé Handball

Notre parcours en 2007 – 2008

Equipes Séniors Masculines

Nous souhaitons vous remercier et nous sommes fiers de vous rappeler que BAUD LOCMINE HANDBALL, jouant sous vos couleurs à grâce à votre soutien, s'est classé en dixième place en Excellence Régionale Masculine.

Ce niveau nous situe au 4^e rang morbihannais derrière Lanester, Plescop, Vannes.

Notre équipe réserve évoluant en Honneur Régionale a rempli son principal objectif qui était de se maintenir. C'est chose faite en obtenant une encourageante 8^e place.

Nos équipes départementales qui étaient promues cette année remplissent leurs objectifs du maintien.

L'équipe C évoluant en Excellence Départementale termine à une honorable 8^e place grâce notamment à un très bon début de saison.

L'équipe D a vécu une saison plus difficile en se classant dans la seconde partie du classement.

Notre équipe E composée notamment de novices s'est bien défendue en 1^{ère} Division départementale et a réalisé quelques coups d'éclat.

Equipes Séniors Féminines

Nos équipes seniors féminines ont fait une saison remarquable.

Notre équipe A termine à la 1^{ère}

place de son championnat d'Honneur Départementale vaincu et accède dont à l'Excellence Départementale la saison prochaine.

Notre équipe B termine 3^e de son championnat, ce qui est très encourageant car l'équipe n'existait pas l'an dernier.

Equipes Jeunes

Une année très prolifique pour les équipes jeunes (de 6 à 18 ans) avec notamment la victoire en championnat Moins de 18 Masculins, une seconde place en Moins de 14 ans Masculins

et de performances encourageantes à tous les niveaux.

L'objectif restant évidemment le plaisir de jouer avec les camarades...

Nous espérons une augmentation de nos effectifs grâce aux interventions faites dans les écoles ainsi que les journées d'initiation au handball.

Nous souhaitons vous remercier de votre soutien à notre club. Nous allons le faire grandir ensemble pour que Baud Locminé Handball vous représente de la meilleure des façons.



L'équipe fanion qui termine 10^e en Excellence Régionale en 2008.

L'Echo des bois

Aimer chanter et partager



Septembre 1990 : naissance de la chorale l'Echo des bois avec une vingtaine d'amoureux du chant en commun. Dix-huit années plus tard, elle compte à son actif plus de 120 concerts, donnés pour la plupart en Bretagne mais avec également quelques escapades plus lointaines : Angers, la région parisienne, Rouen, Metz... L'Echo des Bois rassemble aujourd'hui une cinquantaine de choristes, sous la direction de la chef de chœur Françoise Gasco. Ce nombre important signifie un répertoire des plus variés, allant de Josquin des Prés à Julien Clerc. Il touche au sacré, au populaire, au classique, à la variété. Les répétitions se déroulent dans une excellente ambiance faite de gaité, de détente et néanmoins parfois de sérieux. Si cela vous tente, venez participer un lundi soir à 20h15 au centre social, sans autre engagement de votre part que d'aimer chanter et aimer partager. *Contacts : C. Bartsch 02 97 51 02 21, G. Calmont 02 97 51 03 39.*

Baud Football Club

Le Baud Football Club est une « jeune » association issue de la fusion de La Clarté et de l'E.S. Baud. Unis sous une même bannière depuis maintenant six ans nous nous attachons chaque saison à mettre en place, pour nos jeunes et pour nos seniors, un encadrement de qualité constitué d'entraîneurs diplômés. Nous tentons également, année après année, d'améliorer et de développer toujours et encore nos structures. Une organisation rigoureuse et le souci permanent de prendre soin du détail permettent de progresser et d'avancer. Savez-vous que Baud F.C. c'est :

- 310 joueurs, éducateurs, dirigeants licenciés FFF et bénévoles sur les terrains tous les week-ends ;
- 20 matchs joués par nos équipes chaque fin de semaine ;
- les équipements : 250 maillots, 250 shorts, 250 paires de chaussettes 310 survêtements financés par les différents partenaires raliés par les dirigeants du club ;
- 500 maillots et shorts lavés tous les lundi ;
- 500 boissons distribuées après les matchs joués à domicile pour nos joueurs ainsi que pour nos adversaires du jour ;
- 600 séances soit 1200 heures d'entraînements délivrées par les éduca-

- teurs sur la saison ;
- 10 stages de perfectionnement sur l'année sportive pour nos éducateurs ;
- 5500 bouteilles d'eau consommées d'août à mai ;
- 9500 kilomètres effectués par saison pour les déplacements ;
- cinq parents qu'il faut trouver par équipe tous les quinze jours pour conduire nos jeunes en déplacement, ce qui multiplie d'autant le nombre de kilomètres effectués pour le club ;
- un calendrier sportif et des panneaux publicitaires regroupant plus de 200 annonceurs ;

- des manifestations organisées par les bénévoles de l'animation (lotos, théâtre, repas, tombolas, tournois...).

Baud Football Club, c'est l'association regroupant le plus d'adhérents sur la commune. Cela demande, pour les responsables bénévoles que nous sommes, un investissement de tous les instants. Le dialogue constructif établi avec la mairie et avec les autres associations nous permet de contribuer au développement de notre commune. Nous espérons que notre travail, notre détermination et notre persévérance nous permettrons d'animer encore longtemps la vie locale.



L' équipe A de Baud FC

Basket Bro Baod

Après quelques années de vaches maigres, des effectifs en baisse et des résultats médiocres, notre club de basket-ball a su remonter la pente et nous retrouvons nos deux équipes seniors filles et garçons au plus haut niveau départemental et une finale de



coupe en mai 2008 presque gagnée !

Le bon esprit et la bonne ambiance qui règne dans notre club attirent de nombreux joueurs et joueuses de l'extérieur, nos effectifs seniors explosent cette saison.

Le travail de fond effectué depuis plusieurs années par les entraîneurs David Le Gallo et Gérard Rubens le mercredi après-midi attire également de nombreux jeunes, il faut pousser les murs et agrandir le terrain. nous nous en réjouissons.

Seule ombre au tableau, nous manquons cruellement de joueurs et joueuses dans les équipes intermédiaires , c'est à dire minimes, cadets et cadettes qui pourtant assureront l'avenir de nos équipes seniors.

Suite à la réfection des salles du



Scaouët et le confort qui en découlera, nous vous assurons que de belles rencontres seront encore au rendez-vous cette saison.

Venez nombreux applaudir vos enfants et les grands !

Le spectacle, on aime !!!

Association Lopuscoal

La chapelle Saint Cado a accueilli pour la troisième année consécutive des artistes professionnels de talent. Habités aux grandes scènes, ils ont répondu présents à l'invitation, séduits par ce lieu intimiste. Le plaisir de jouer en acoustique a enchanté musiciens et public qui se sont volontiers retrouvés après le concert autour des fameuses spécialités de Lopuscoal: cidre fermier et far aux pruneaux.

Jamais à court d'idées, la petite association a concrétisé de nouveaux projets cette saison. Tout d'abord Nathalie Callarec a rejoint Anne et Myriam. Ensemble, elles ont proposé, en avril, une veillée contes, chants et musique: Mamm'Soaz, Catherine Pasco et Hélène Beauguion ont conquis petits et grands.

Par ailleurs, l'association Lopuscoal avait invité l'Ecole de musique du Pays de Baud à l'occasion du fest-noz organisé au Scaouët en septembre 2007. Dans l'idée de renouveler cet échange, la chapelle a été le point de départ d'une balade musicale en juin dernier où pieds, ventres et oreilles se sont régalez.



Enfin Nathalie, Anne et Myriam ont invité Gerry O'Connor et Gilles Le Bigot pour un stage de violon et guitare à Lopuscoal en juillet. Encore un joli succès !

La saison s'est achevée par un concert de Yao! en octobre. Le programme de la prochaine saison est en cours d'élaboration, il s'annonce aussi riche et varié que les précédents.

Club des amis



Les adhérents du Club des amis se réunissent tous les vendredis après-midi au centre social rue de Pont-Augan salle A de 14 h à 17 h 30.

A cette occasion l'après-midi est occupée par divers jeux, cartes, boules, quand le temps le permet, mini loto réservé aux adhérents une fois par mois. Trois bals sont programmés pour 2009 à la salle des fêtes du Scaouët. Le dimanche 15 février, le dimanche 20 septembre, et le dimanche 13 décembre. Des sorties d'une journée sont également prévues en car dans la région, et un voyage d'une semaine environ en fonction des choix des participants.

Nouveaux retraités n'attendez pas, venez nous rejoindre et vous renseigner, au près des responsables soit au centre social lors de notre rassemblement hebdomadaire, ou au 02 97 39 12 48 ou 02 97 39 12 23.

Reprise des rassemblements le vendredi 9 janvier 2009 le 16 janvier le premier loto de l'année et le 23 l'assemblée générale dans la petite salle de la galette des rois

Club Nautique de Baud

Créé en 1969 par une poignée de bénévoles sous la dénomination **Club Nautique Evel Blavet**, notre club a récemment changé de nom pour représenter au mieux notre commune et notre région lors de ses nombreux déplacements pour s'appeler maintenant **Club Nautique de Baud (CNB)**.

C'est une association loi 1901 qui est labellisée deux étoiles par la Fédération Française de Canoë Kayak pour son accueil et ses activités. Le club est aussi Ecole Française de canoë kayak grâce à la qualité de son encadrement.

Les activités pratiquées au club sont variées. Elles passent par la randonnée, le slalom, la course en ligne, le marathon, le mération et la descente qui est la spécialité du club.

L'école de pagaie regroupe les plus jeunes le mercredi et le samedi après-midi. Les séances sont encadrées par des licenciés du club possédant soit un monitorat soit un Brevet d'Etat.

Des stages sont également organisés durant les vacances scolaires afin de faire découvrir différents sites de pratique aux plus jeunes et de les initier à l'eau vive.

Depuis sa création, le club fonc-

tionne ainsi : c'est aux aînés que revient l'encadrement. Ce pourrait être la devise du club « ce que tu as appris, tu le transmettras ! »

Les licenciés participent également en fonction de leur catégorie et de leur niveau aux divers challenges et compétitions inscrits au calendrier départemental, régional et national.

Le bénévolat reste un grand principe du club. L'implication des licenciés, de leurs parents, des anciens adhérents permet l'encadrement pour les déplacements, les compétitions.

Tous participent également à l'entretien du matériel et des deux sites d'entraînement :

- ▶ Kerdéhel : situé sur l'Evel, pour la pratique des activités d'eau vive (slalom, descente) ;
- ▶ Pont-Augan : au bord d'un étang relié au Blavet, permet la pratique des activités d'eau calme (course en ligne, polo). Pendant la saison estivale, le club ouvre ce site à la location de canoë-kayak.

Le club est fier de ses licenciés. Les titres sont nombreux à différents niveaux.



*Demi-finaliste aux JO 2008 à Pékin
Arnaud HYBOIS*

Championnats de France

- 1994 – Myriam LE GALLO
- 1994 – Yann BOULER
- 2004 – Arnaud HYBOIS
- 2004 – Adrien GUEGAN
- 2008 – Guillaume ALZINGRE

Championnats d'Europe

- 2005 – Arnaud HYBOIS

Coupe du Monde

- 1992 – Myriam LE GALLO
- 2008 – Guillaume ALZINGRE

Championnats du Monde

- 2004 – Arnaud HYBOIS
- 2006 – Guillaume ALZINGRE

Le Club Nautique de Baud remercie tous ceux qui ont soutenu Arnaud pour cette première participation aux Jeux Olympiques.



Gymnastique volontaire

L'Association de Gymnastique Volontaire de Baud a été créée le 21 avril 1982. Elle est affiliée à la FFEPGV (Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire) qui est la troisième fédération sportive française et la première non compétitive. Aujourd'hui l'association propose divers cours pour un public enfants (de 3 à 10 ans), adultes et seniors.

Aux enfants sont proposés des séances variées et progressives, encadrées par un éducatrice diplômée, Isabelle Zérab. Entre 3 et 5 ans l'accent est mis sur l'éveil corporel au travers de diverses situations (parcours gymniques, jeux collectifs et d'adresse, expression corporelle...).

Puis des enchaînements de gymnastique, de l'initiation aux sports collectifs ainsi que des évolutions sur musique permettent aux enfants de 6 à 10 ans de découvrir leur environnement et de s'épanouir dans des situations ludiques. Les adultes peuvent suivre des cours de Gym Form, de Step et de renforcement musculaire.

Ces cours sont dispensés par Corinne Guillot et Maxime Hériau, deux animateurs qui aiment le sport et souhaitent transmettre leur passion. Les séances permettent de se dépenser, de gérer son stress et de connaître le fonctionnement de son corps. Ils ont aussi pour objectif de renforcer l'image et la confiance en soi, de dévelop-



per des aptitudes physiques, d'acquiescer des habiletés motrices complexes et de communiquer avec les autres.

Les seniors suivent des séances de musculation et acquièrent des techniques d'étirement qui leur permettent de garder une bonne condition physique, de préserver l'équilibre et la mémoire tout en renforçant le lien social. Pour cela les cours sont assurés par Noëlle Robert et Isabelle Zérab.

En deux mots on peut à tout âge transpirer dans une ambiance détendue avec ou sans accessoires dans la joie et la bonne humeur. Toutes ces activités sont proposées sur la commune et le fonctionnement de l'association est assuré par une équipe de bénévoles contribuant à dynamiser la vie locale.

Le conseil d'administration est composé de neuf membres:

- Chantal Kervarrec, présidente ;
- Myriam Le Guellanff, vice-présidente ;

- Nelly Brigardis, trésorière ;
- Myriam Kervarrec, trésorière adjointe ;
- Mireille Le Priol-Bassez, secrétaire ;
- Véronique Crespel-Paulic, secrétaire Adjointe ;
- Jeannine Le Floch ;
- Florence Robino ;
- Thérèse Geindre.

L'association compte 200 licenciés pour ce début d'année mais chacun peut encore s'inscrire. Les cours sont dispensés aux jours et horaires suivants:

- cours petite enfance (de 3 à 6 ans):
le mercredi de 9h45 à 10h45 ;
le mercredi de 11h00 à 12h00 ;
- cours enfants (à partir de 6 ans):
le mardi de 17h00 à 18h00 ;
- cours adultes:
le lundi de 19h15 à 20h15
(cours de Gym Form) ;
le lundi de 20h30 à 21h30
(cours de Step) ;
le jeudi de 20h00 à 21h00
(cours de renforcement musculaire) ;
- cours seniors:
le lundi de 15h45 à 16h45 ;
le mardi de 15h45 à 16h45.

Pour découvrir les activités deux cours d'essai sont proposés. L'association accepte les bon CAF, MSA, chèques vacances et les coupons sports. Nous acceptons le règlement en trois fois.

Renseignements : Chantal Kervarrec, 02 97 39 00 79.

Association Omatha

Depuis presque dix ans, l'association Omatha propose à Baud des cours de tai-chi-chuan et de yoga.

Le tai-chi-chuan est une pratique de la Chine ancienne. Cette pratique est née il y a plusieurs centaines d'années à la suite de l'observation des combats des animaux. Par ses enchaînements de mouvements lents, ronds et harmonieux, le tai-chi-chuan redonne au corps souplesse et stabilité, coordination et maîtrise. Il permet d'accéder à un réel équilibre du mental et du corps.

Le yoga vient de l'Inde. C'est une pratique datant de plusieurs milliers

d'années. En Inde, elle est un art de vivre à part entière. Le yoga contribue à garder un esprit sain dans un corps sain. Par la pratique de postures simples, le yoga nous aide à conserver ou à retrouver la souplesse et la tonicité du corps. Grâce à un juste équilibre entre postures et relaxation, Le yoga procure une grande vitalité mais aussi une profonde détente.

Le tai-chi-chuan comme le yoga permettent d'avoir une meilleure conscience de la respiration et améliorent la concentration. Ces pratiques n'étant pas basées sur la performance, elles s'adaptent à chacun, quelque soit sa condition physique ou son âge.

Les cours ont lieu le jeudi soir au centre social à Baud (près de la poste).

Depuis l'année dernière, deux horaires différents sont proposés :

- yoga: de 17h à 18h15 ou de 18h30 À 19h45 ;
- tai-chi-chuan : de 20h à 21h15.

Les cours sont dispensés de la troisième semaine de septembre à la troisième semaine de juin. Pour tout renseignement ou cours d'essai, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact: Gwenaëlle Baudoux (professeur Yoga et tai-chi-chuan) au 02 97 08 14 31 ou 06 17 94 89 13.

Associations

Avenir Cycliste du Pays de Baud

L'avenir cycliste du Pays de Baud, va repartir pour la saison 2009 avec 115 licenciés cyclistes, et un lot de bénévoles fidèles et dévoués. Dans les faits marquants de l'année 2008, nous signalerons :

- un renforcement des effectifs à l'école de vélo avec une bonne assiduité aux séances d'entraînement. L'équipe s'est classée seconde au championnat des écoles de vélo du Morbihan, 3^e de championnat de Bretagne ;
- les minimes et cadets ont participé à leur niveau aux courses départementales et aux championnats avec de belles promesses pour les années à venir ;
- les coureurs juniors se sont distingués sur les épreuves fédérales ; ils ont obtenu la 5^e place sur le Trophée Mozaïc du Crédit agricole ;
- les espoirs et seniors ont porté les couleurs de l'ACPB sur les plus belles courses de la région, des courses à étapes ;
- à tous les niveaux la pratique de la piste, du cyclo-cross ont apportés de bons résultats.

Côté organisations, l'ACPB prend sa part dans l'animation sportive de la commune en organisant des manifestations. Les courses 2008 seront logiquement reconduites en 2009.

Le dimanche 26 avril, l'ACPB organisera à Baud, le championnat du Morbihan des écoles de vélo (le tro-



groupe des benjamins et minimes le jour de la porte ouverte le 13 septembre

phée départemental).

L'école de cyclisme de l'ACPB Baud contribue à l'initiation des enfants à la pratique du cyclisme et s'adresse aux enfants, garçons et filles, de 7 à 14 ans. Les entraînements se font sous forme de jeux d'adresse, de vitesse, de parcours sur route ou en tout terrain. Les pratiquants sont classés par catégorie d'âge. Montant de la licence

annuelle: 30 €.

La reprise, après la période hivernale, se fera le samedi 28 février à Baud, sur le plateau situé derrière la piscine. Renseignements : Romain Le Dors, tél. : 02 97 51 12 72.

Contact : Robert Guillemot, président,
tél. : 02 97 39 13 83,
<http://ac.paysdebaud.free.fr>

La saison 2008 aura été très riche pour les coureurs à pied de l'ACPB Baud.

De nombreux podiums, notamment pour nos féminines, des trophées du club le plus représenté (à la course nature de Kernantec, au Tro Manéguen à Guénin, aux foulées de Noyal-Pontivy), une victoire pour Bruno Le Beller lors du Trail de Pluméliau auront permis de mettre en valeur les



Podium collectif à Guénin

autres faits marquants de l'année pour le club.

On peut citer, entre autres, des participations au marathons de Paris (Sylvie Goudin et Florence Le Ruyet), de Londres (Dominique Le Pennec), de Vannes (Eric Thétio), sept « finisseurs » au semi-raid du Golfe (86 km) et une équipe de 4 féminines ayant réalisé le raid (178 km) en relais, des participations au trail de Guerledan (52 km), au trail des Templiers (72 km dans l'Aveyron). Un de nos coureurs (Laurent Justome) a quant à lui effectué six étapes de la « Grande traversée des Alpes » (260 km pour 14.000 m de dénivelé en six jours consécutifs !). Le relais de la forêt à Camors a également été un des grands moments de la fin de saison puisque nous sommes parvenus à aligner six équipes (soit 36 coureurs) dont une entièrement féminine.



Bruno et Gisèle sur le podium à Pluméliau

Nous essayons toujours de privilégier la convivialité au sein de notre section, le nombre grandissant de licenciés témoigne que nous devons être sur « la bonne voie ».

Retrouvez toutes les infos, des récits de courses, des photos, des vidéos sur le site : <http://courir.baud.free.fr/spip/>.

Tennis Club de Baud

Le Club de Tennis de Baud est affilié à la FFT (Fédération française de tennis). Il dispense des cours pour les jeunes à partir de 6 ans (âge primaire). Il est également possible de pratiquer le tennis-loisir pendant les quelques heures disponibles dans le complexe sportif du Scaouët (salles omnisports) ou de participer aux diverses compétitions officielles aussi bien pour les jeunes que les anciens.

En 2008-2009, les projets pour les heures de cours seront les suivants : mardi de 17 h à 18 h, débutantes d'âge primaire ; 18 h à 19 h perfectionnement ; 19 h à 20 h 30 à 20 h 30, compétition jeunes. ; 20 h 30 à 21 h 30



Cours de débutantes encadrées par Laurent Cheyrouze

perfectionnement collégiens. Jeudi 17 h à 18 h débutants garçons et filles (primaires), 18 h à 19 h perfectionnement ; 19 h à 20 h, collégiennes ; 20 h à 21 h 30 compétition. Ces cours sont ont lieu dans les deux salles omnisports du Scaouët. Ce n'est pas l'idéal, puisque les créneaux ne sont pas suffisants (il faut bien partager avec les autres sports) mais la construction d'une salle de raquettes devrait, dans un proche avenir, résoudre divers problèmes.

Les adultes en compétition s'entraînent le mercredi soir. Un groupe de dames progresse régulièrement chaque samedi matin. Quelques créneaux sont disponibles pour le tennis-loisir. En fonction de la demande, un groupe de femmes débutantes ou d'hommes débutants pourrait être mis en place en soirée le lundi ou le jeudi.

Les tarifs sont les suivants pour l'année entière (octobre à mai) :

- Jeunes - de 18 ans (adhésion, licence et cours compris 1 h/semaine) : 48 € ; 2^e de la même famille 46 € ; 3^e de la même famille 44 €.
- Pour les jeunes en compétition (cours 1h /2) : 55 € ; 2^e même famille 48 €.
- Réinscription Tennis-Pass (raquette donnée) : 40 €.
- Adulte (adhésion, licence, cours non compris) : 55 € ; 2^e même famille 48 € ; 3^e même famille 46 €.



La remise des coupes à tous les finalistes du tournoi interne

Pour la pratique du tennis, il est indispensable de fournir un certificat médical pour la pratique du tennis en compétition (cette mention est obligatoire). Une photo d'identité permet d'établir une carte de membre..

Le club a engagé, pour la saison 2008-2009, deux équipes seniors et deux équipes de jeunes ainsi que deux ou trois équipes de seniors + (35 ans, 45 ans et 55 ans). Tous les adhérents participent au tournoi interne du club organisé en fin de saison.

Des échanges, avec les clubs de Pluvigner et Languidic, permettent aux jeunes qui ne participent pas encore aux compétitions de se confronter à d'autres joueuses et joueurs.

Pour tout renseignement, consulter le site Internet www.club.fft.fr/tc-baud ou s'adresser à Daniel Cheyrouze tél. 02 97 39 02 94.

L'association des chasseurs de Baud a effectué des lâchers de faisans et de perdrix sur son territoire de chasse qui avoisine les 2500 ha. En fin de saison, il est satisfaisant de trouver quelques perdreaux ensauvagés. Les faisans et les perdreaux ont du mal à se reproduire à l'état sauvage, car ils ne trouvent plus dans la nature, la nourriture qui leur convient.

Une autre satisfaction est le retour du lièvre grâce à la mise en place d'une réglementation départementale très stricte en matière de prélèvement. Les chasseurs bénéficient cette année de 30 bracelets de chevreuil ce qui est la récompense d'une bonne gestion du gibier.

La saison de chasse s'étend jusqu'au 28 février de 9 h à 17 h 30. Elle

est interdite entre 12 h 30 et 14 h ainsi que les mardis et vendredis (sauf jours fériés).

Les chasseurs collaborent aussi avec la mairie pour le recensement des rivières et pour la limitation des ragondins. Ils sont intervenus également pour aider à récupérer les jeunes taurillons tombés à l'eau.

La Truite Baudaise

La société de pêche a approuvé les nouveaux statuts régissant toutes les associations de pêche et de protection du milieu aquatique.

L'approbation de ces modifications était imposée par le ministère de l'environnement et du développement durable à la suite de la nouvelle loi sur l'eau.

Jeux en ligne

Vif engouement pour les tournois de jeux en ligne organisés par le Celtic Club Baldvien. Prochain tournoi en février.

L'association Futsal joue au foot dans la salle bleue tous les dimanches après-midi. Ouvert à tous les joueurs.

Plus de 200 passionnés étaient présents au festival Harley

Après les baptêmes autos et motos dans les rues du centre-ville, succès de la soirée fut assuré au rythme des concerts dans une ambiance « bikers » et « belles américaines ». Le dimanche, balade sympa, danses country et jeux bikers ont fait le bonheur de tous.

Associations

Tro jazz

L'association Tro jazz compte 200 élèves. Il se répartissent entre Baud et Pluvigner. Nous prenons des élèves à partir de cinq ans jusqu'aux adultes.

Nous avons organisé un spectacle le samedi 28 juin 2008 au palais des congrès de Pontivy, la salle affichant complet. C'est pourquoi le spectacle 2009 se déroulera en deux fois; la première session le samedi 9 mai au palais des congrès de Pontivy pour les élèves de Baud, et la deuxième session le dimanche 10 mai au centre Athéna d'Auray pour les élèves de Pluvigner.

Contact: Gwen HELLEC 06 69 24 67 50.



Camion cross sprint car



Pierre Ihuel champion de France de camion cross (au centre)

L'édition 2008 a encore connu un vrai succès avec ses plus de 12 000 spectateurs.

Les amateurs de sports mécaniques ont été comblés. Plus de 2000 personnes en ville à suivre le défilé des camions, sprint cars et Harley. 500 personnes en soirée sur le circuit pour suivre les démonstrations et plus de 10 000 spectateurs le dimanche lors des manches qualificatives du CKCMO. Belle récompense pour tous bénévoles et belles fiertés pour le club : Pierre Ihuel est champion de France 2008 en camion cross standard et Olivier Guégan 3^e, dans la même catégorie.

Prochaine édition les 6 et 7 juin 2009.

Club philatélique baud-timbres

Le club philatélique Baud-timbres, créé en 2003, compte actuellement une vingtaine de membres. Il a participé à diverses manifestations notamment lors du salon de la carte postale dans le même stand que le Groupe d'histoire de Baud, plusieurs membres faisant partie des deux associations.

Le club se réunit le deuxième et le quatrième dimanche du mois de 10 h à 12 h au Centre social de Baud, rue de Pont-Augan. Les adhérents disposent d'une bibliothèque philatélique : catalogues du monde entier, revue Timbres-magazine. Le club fait des achats groupés de matériel ce qui permet d'avoir des prix compétitifs

ainsi que des commandes de nouveautés : timbres, blocs souvenirs, timbres personnalisés, enveloppes premier jour.

Des carnets de circulation permettent des échanges interclubs. Les tarifs pour la saison 2008-2009 sont les suivants : adultes, 15 € ; jeunes jusqu'à 16 ans, 4 € ; couple, 22,50 €.

Renseignements auprès du président, Jean Le Guilloux, tél. 02 97 51 09 44.

Le centre de secours

Gestionnaire : SIVU

Président : Jean-Paul Bertho

Chef de Centre :

Lieutenant Jacky Le Quintrec

Adjoint au chef de Centre :

Lieutenant Noël Rodrigues

Service santé :

Commandant L'Hostis Jean-Michel

Effectifs

Le Centre de Secours couvre 6 communes : Baud, Camors, Guénin, La Chapelle-Neuve, Saint-Barthélémy et Quistinic.

Il y a 39 sapeurs pompiers dont 5 en disponibilité (mutation, grossesse, etc.). Au 1^{er} octobre 2008, arrivée de quatre nouveaux sapeurs pompiers. Il y a quatre équipes de gardes.

Il est de plus en plus difficile d'avoir du personnel disponible en journée, chaque pompier ayant un métier donc un employeur. Il y a quelques années, la majorité des pompiers faisait partie du personnel communal. Aujourd'hui, seul un pompier est dans cette situation. Pourtant, le nombre d'interventions est en forte hausse d'où la problématique !

Dès qu'ils le peuvent, les pompiers donnent beaucoup de leur temps. On ne peut que les féliciter ... Et dans l'ombre : on n'oublie pas les conjoints et les conjoints, les enfants qui vivent aussi au quotidien la vie du centre de secours : merci à eux...

Il y a environ 20 ans, le centre de secours faisait 200 interventions à l'année, en comptant les nids de frelons, de guêpes et les feux de forêts suivant la météo.

En 2008, le centre aura fait environ 700 interventions, en sachant que les nids d'insectes sont désormais gérés par des entreprises privées (100 interventions par an !) et qu'il y a très peu de départ de feux de forêts.

Il y a donc essentiellement des secours aux victimes, des accidents et prompts secours sur la voie publique et au domicile. Cette forte hausse des interventions est due à l'augmentation de la population dans les communes, à l'augmentation du nombre d'entreprises et aussi au changement du système des gardes médicales.

Matériel

- ▶ Un bateau léger de sauvetage ;
- ▶ un camion citerne feux de forêts ;
- ▶ un camion citerne feux de forêts ;
- ▶ un fourgon pompe véhicule liaison hors route ;
- ▶ un véhicule de liaison radio ;
- ▶ 2 véhicules de secours aux victimes ;
- ▶ un véhicule tous usages ;
- ▶ un bras élévateur.

Formation

Il y a cinq moniteurs de secourisme dans le Centre. La formation des sapeurs pompiers est essentielle : formation continue, stages et recyclage.

Les prochains stages de secourisme PSC1 auront lieu les 31 janvier et 7 février.

Inscriptions auprès de Mr Guégan au 02.97.51.01.06 ou de Mr Le Métayer au 06.19.96.04.71.

Rappel !

Le stationnement est interdit devant le centre de secours. Il est réservé aux pompiers !



Agriculture et territoire

Fièvre catarrhale ovine

Le département compte en fin d'année 2008 une soixantaine de foyers FCO de sérotype 8. Ces élevages sont visités et suivis par le GDS (Groupement de Défense Sanitaire).

Récupération de bâches plastiques

La profession agricole a souhaité apporter ce service aux agriculteurs. Ainsi, GVA, CUMA et Chambre d'agriculture ont organisé une collecte sur la commune. Les trois tonnes récupérées seront réutilisées par l'industrie de la plasturgie. Après lavage et chauffage, elles deviendront à nouveau bâches, sacs poubelles, sceaux ou tuyaux. Nettoyer son exploitation en respectant la réglementation, tel est la motivation des agriculteurs.

L'opération « nos produits locaux ont la patate ». Cette opération conduite conjointement entre le syndicat mixte du pays de Pontivy, la Chambre d'agriculture, la Chambre de



commerce et de l'industrie, la Chambre des métiers, avait pour objectifs la valorisation des produits locaux en lien avec les autres acteurs du territoire. L'Union commerciale de Baud a sollicité les producteurs du terroir ;

cinq paniers garnis ont été gagnés sur Baud.

Un projet de randonnée pédestre « à thème » sera lancé sur la commune le dimanche 8 mars 2009.

Artisanat et commerce

Baud label commerces a organisé ses différentes animations commerciales et a permis de récompenser leurs fidèles clients avec de nombreux lots gagnés : voitures, bons d'achats, bouteilles de champagne... La braderie a connu un vif succès malgré une météo incertaine, et le marché de l'artisanat a été apprécié le jour de la fête de la musique.

Vous pouvez retrouver toute la liste des commerçants, artisans, professions libérales, etc... installés en ville et sur nos zones d'activités communautaires sur notre site internet www.mairie-baud.fr avec toutes leurs adresses et numéros de téléphones.



La braderie a connu un vif succès malgré une météo incertaine

L'année 2008 a connu les changements suivants

Changement de propriétaire

- ▶ Pulsat (électricité et électroménager)
- ▶ Breiz Impression
- ▶ Boucherie Glaziou
- ▶ Crêperie des fontaines
- ▶ Le Petit Resto
- ▶ Point Presse Champion
- ▶ Idéal Mode
- ▶ BTM Expert (tv, hi-fi, ménager)
- ▶ Champion
- ▶ Dr Petit-Le Bihan Anne

Création de commerces ou d'entreprises

- ▶ Alliance automobiles
- ▶ Sab'Coiffure à domicile
- ▶ Boulangerie Drive Le Dorze
- ▶ Attitud'Bio
- ▶ Clarté & Beauté
- ▶ Baud nutrition canine
- ▶ Joupi
- ▶ Maxi-Trucs
- ▶ Assurances Thelem
- ▶ Kiné : Bellamy Maud

Changement d'adresse

- ▶ Vêtement Lokela

ADIL Morbihan

Les services Proposés au public par L'ADIL

Le réseau de l'ANIL et des ADIL offre aux particuliers un conseil complet et gratuit sur tous les problèmes de logement, qu'ils soient juridiques, financiers ou fiscaux. Il est conventionné par le ministère chargé du logement.

Conseil juridique, financier, fiscal

- L'établissement d'un plan de financement ou d'un diagnostic financier adapté à la situation personnelle de l'usager ;
- Les règles d'attribution des logements HLM, la marche à suivre pour les demandes ;
- Les prêts et aides spécifiques en matière d'habitat, allocation-logement, aide personnalisée au logement... ;
- Les contrats de construction, de cession ou de travaux ;
- Les aides aux travaux permettant la maîtrise de l'énergie ;
- Les responsabilités en matière de construction ;
- Les assurances liées à la construction et au logement ;
- Le permis de construire et les règles d'urbanisme ;
- Le droit de la location ;
- La copropriété ;
- L'amélioration des logements par le propriétaire bailleur, par le propriétaire occupant, par le locataire ;
- Les relations avec les professionnels de l'immobilier : réglementation, mission, honoraires ;
- Les droits de mutation et l'ensemble des frais annexes ;
- La fiscalité immobilière.

Des Informations sur le marché de

l'habitat grâce à l'observatoire

- Le fichier des terrains à bâtir en lotissements ;
 - Les loyers du parc privé ;
 - L'offre de logements neufs ;
- peuvent être consultés soit :
- sur le site Internet de l'A.D.I.L., à l'adresse suivante : www.adil.org/56 à la rubrique lotissement ou loyers du parc privé,
 - auprès de l'A.D.I.L., dans ses centres d'Information sur l'habitat de Vannes et Lorient, sur des dépliants à la disposition du public.

Pour contacter les conseillers juristes de l'ADIL

► Par téléphone

Pour une information simple ou un renseignement ponctuel, chaque jour, les conseillers de l'ADIL assurent 2h30 de réception téléphonique et répondent à vos questions du lundi au vendredi, de 13h30 à 16h au :

0 820 201 203 (0,118 € TTC/mn)

En dehors de ces permanences, le public, s'il appelle, pourra être renseigné dans la mesure où les conseillers ne sont pas en rendez-vous.

► Sans rendez-vous

L'ADIL vous reçoit trois demi-journées par semaine sans rendez-vous pour toute question simple (n'excédant pas 10 à 15 mn d'entretien), le lundi matin, mardi matin et vendredi matin, de 9h à 12h.

► Sur rendez-vous

Pour un conseil personnalisé nécessitant l'examen de documents ou de votre situation (projet d'accession à la propriété, copropriété, contrat de construction, garantie décennale,



relation avec les professionnels), prendre un rendez-vous au **0 820 201 203 (0,118 € TTC/mn)**

N'hésitez plus à venir rencontrer le conseiller juriste de l'A.D.I.L. lors des permanences assurées dans le Pays de Pontivy

(cf. *tableau ci-dessous*).

Il est recommandé de prendre rendez-vous.

Ce que l'ADIL ne fait pas

Elle n'assure aucune fonction commerciale ou de négociation.

Elle ne remplit pas la mission de défense du consommateur : si elle renseigne les particuliers sur des points précis du droit de la construction et de l'urbanisme, elle reste en dehors de tout acte contentieux ; son rôle s'arrête, en ce domaine, à l'information et au conseil puis à orienter le public vers les organismes spécialisés.

Elle n'assure pas de fonction opérationnelle : constitution de dossiers, établissement de devis, gestion de fonds d'aide, assistance technique, recherche de financements, diagnostic thermique ; en ce domaine également, l'ADIL oriente le public vers les organismes spécialisés.

Communes	Lieux	Jours
Pontivy Communauté		
PONTIVY	Pontivy Communauté (31, rue Jean Moulin)	- 1 ^{er} , 3 ^e et 5 ^e lundis de chaque mois, de 9h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h. - 2 ^e et 4 ^e lundis après-midi de chaque mois, de 9h45 à 12h15.
ROHAN	Mairie	2 ^e lundi après-midi de chaque mois, de 13h45 à 17h
CLEGUEREC	Mairie	4 ^e lundi après-midi de chaque mois, de 13h45 à 17h
Communauté de communes du pays de Locminé		
LOCMINE	Communauté de communes (locaux de l'EREF), Place Anne de Bretagne	3 ^e vendredi matin de chaque mois, de 9h30 à 12h.

Règlementation

Rappel de quelques règles pour éviter les troubles de voisinage et se conformer à la législation

Le bruit

Il est rappelé aux particuliers que les travaux d'entretien, de bricolage, de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants (*arrêté préfectoral du 12 décembre 2003*) :

- ▶ du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h30 ;
- ▶ le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- ▶ les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les plantations, arbres, arbustes

Les distances de plantation par rapport à la limite séparative (art. 671 du code civil)

Les distances minimales sont de 2 m pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 m, et 0,50 m pour les plantations (arbustes et haies) d'une hauteur inférieure à 2 m.

L'élagage (art 673 du code civil)

Un propriétaire peut contraindre son voisin à couper les branches qui débordent sur sa propriété, mais il n'a

pas le droit de le faire soi-même. Par contre il peut couper les racines, ronges ou brindilles à la limite de la ligne séparative.

Les clôtures

Depuis la réforme des autorisations d'urbanisme en octobre 2007, les clôtures ne sont plus soumises à déclaration.

Elles doivent cependant respecter les règles figurant au plan local d'urbanisme de la Commune, à savoir : Sont autorisées les clôtures suivantes :

- ▶ murs bahuts (pierre ou parpaings) d'une hauteur maximum de 80 cm (sauf murs de soutènement). Ils peuvent être surmontés de lisses (plastique, bois etc...) ou de grillage jusqu'à une hauteur maximum de 1,50 m. Toutefois la hauteur des clôtures en maçonnerie pourra atteindre 2m lorsqu'elles prolongent un alignement ou la construction elle-même ;
- ▶ clôtures avec poteaux et grillage d'une hauteur maximum de 1,50 m ;

- ▶ clôtures en bois d'une hauteur maximum de 1,50 m.

NB : ces règles ne s'appliquent pas aux zones d'activités.

Les abris de jardin

La construction d'un abri de jardin (moins de 20 m²) est soumise à déclaration préalable.

Un imprimé est à retirer en mairie et le dossier de déclaration doit comporter certaines pièces obligatoires :

- ▶ plan de situation ;
- ▶ plan de masse ;
- ▶ plan en coupe du terrain et de la construction ;
- ▶ plan des façades et toitures ;
- ▶ une représentation de l'aspect extérieur de la construction ;
- ▶ un document graphique ;
- ▶ deux photographies (environnement proche et lointain).

Son implantation est possible en limite séparative (sans délaissé ni débord de toiture) ou au minimum à 3 m de celle-ci.

Le directeur général des services



Le secrétaire général de mairie ou directeur général des services pour les communes de plus de 2000 habitants, est le principal collaborateur du Maire et des adjoints avec qui il prépare et met en œuvre les décisions du Conseil Municipal.

Pour ce faire, il s'appuie sur les services municipaux dont il assure l'organisation, la coordination et la direction (50 agents à Baud) en collaboration

directe avec les différents responsables de service.

Le directeur général des services, qui n'est pas un élu mais un fonctionnaire territorial, doit être un généraliste mais aussi un spécialiste car il a un rôle de conseiller technique sur la faisabilité, financière, technique et juridique des projets décidés par les élus.

A ce titre il doit, toujours en lien avec les services communaux, assurer l'exécution et le suivi des budgets, préparer et exécuter les marchés publics, élaborer les dossiers de subvention, préparer les réunions du Conseil Municipal et assurer le suivi des décisions prises, veiller à la sécurité juridique de l'ensemble des actes administratifs (état-civil, urbanisme, marchés publics...), assurer la gestion administrative et le management du personnel communal.

On le voit, le domaine d'intervention est donc très vaste et nécessite que

le directeur général des services s'appuie sur la compétence et l'expertise des agents, chacun dans leur secteur d'activité afin de pouvoir mener à bien les décisions prises par l'équipe municipale élue par les habitants.

L'aspect opérationnel de la fonction se traduit au quotidien par le suivi des différents dossiers à travers des courriers, emails, contacts téléphoniques, réunions et rendez-vous.

La spécificité du rôle de directeur général des services est d'être en prise directe et régulière avec les élus et les agents, et au service de la population par la mise en forme et l'exécution de la commande politique.

En conclusion, « C'est un métier très exigeant mais passionnant, qui nécessite une pleine collaboration de tous les acteurs de l'action publique. »

Hugues Le Calloch

Directeur général des services

Don du sang

Donner, c'est gratuit...

Le don du sang

Il n'existe pas de produit capable de se substituer complètement au sang humain. Le don du sang est donc irremplaçable et indispensable pour sauver une vie. C'est un geste vital et nécessaire, anonyme et généreux.

Ceux qui en ont besoin : les accidentés de la route, les patients souffrant de maladie grave (leucémie, cancer...), souvent leur vie en dépend. Ceux qui peuvent donner : tous, de 18 à 60 ans (examen médical avant chaque don). Donner une fois c'est déjà beaucoup, mais cela ne suffit pas car le sang ne peut être conservé longtemps. Il est donc capital de rallier de nouveaux volontaires à la fois plus réguliers et plus nombreux. Des journées ont été organisées sur Baud en janvier, mai et septembre (année 2009).

Le don de plasma

Le don de plasma par plasmaphérèse consiste à prélever du plasma grâce à un séparateur de cellules. Une ponction veineuse permet le prélèvement du sang qui est séparé pendant le don par une technique de centrifugation : le plasma est recueilli et les cellules (globules rouges, globules blancs et plaquettes) sont rendues au donneur

par la même voie. Le don est possible entre 18 et 65 ans et l'on peut donner plusieurs fois par an. Des journées sont organisées régulièrement sur Baud lors des journées don du sang (sur rdv).

Le don de plaquettes

Le don de plaquettes par cytophérèse fonctionne selon le même principe que le don de plasma, il permet de recueillir une unité de plaquettes beaucoup plus importante (correspondant à 5 à 10 fois) la quantité de plaquettes obtenue à partir d'une poche de sang total.

Il est possible entre 18 et 65 ans et l'on peut donner plusieurs fois par an. Des journées sont organisées régulièrement sur Baud lors des journées don du sang (sur rdv).
(Rens. E.F.S : Vannes 02 97 01 41 05 - Lorient 02 97 64 92 93).

Le don de moelle osseuse

La moelle osseuse, riche en cellules souches hématopoïétiques, est répartie dans les os du corps : elle fabrique les cellules du sang (globules rouges, globules blancs, plaquettes sanguines) qui se renouvellent régulièrement. Rien à voir avec la moelle épinière. Ceux qui en ont besoin : essentiellement les malades dont la moelle

ne fonctionne plus (aplasie) ou est envahie par des cellules cancéreuses (leucémie).

Ceux qui peuvent donner : c'est parmi les frères et sœurs qui l'on trouve le plus facilement des sujets ayant le même groupe tissulaire appelé groupe HLA (un petit prélèvement de sang sera donc nécessaire).

Le don de tissus humains et d'organes

Une greffe est la mise en place dans le corps humain d'un organe étranger qui lui est devenu nécessaire. Certains tissus et organes peuvent être prélevés du vivant : moelle osseuse, rein, peau, fragments osseux... ou prélevés après la mort : cœur, foie, poumon... (Il est important de faire les démarches lors de son vivant).

Pour qu'une greffe réussisse, il faut que les caractéristiques biologiques du donneur et du receveur soient le plus compatibles possibles (comptabilité tissulaire) pour éviter le risque du rejet.

Ne pas confondre avec « léguer son corps à la médecine » qui est un don payant par le donateur (frais de transport et de conservation du corps).
Plus d'infos sur <http://www.franceadot.org>.

Correspondants de presse

OUEST - FRANCE

Nathalie DABET
5 résidence Perceval
56150 Baud
Tél. 02 97 51 37 78
Port. 06 71 41 10 86
nath.dabet@orange.fr

Daniel CHEYROUZE
Tél. 06 08 30 24 21

LA GAZETTE

Yolande BELLEGO
Parkeu Bras
56150 Guénin
Tél. 02 97 39 10 00
Port. 06 69 05 88 60
jbellego@club-internet.fr

LE TELEGRAMME

Christiane BERTOT
Résidence Perceval
56150 Baud
Tél. 02 97 08 05 20
Port. 06 70 82.13 66
chris.com0412@orange.fr

Pierrick LE GAL
Tél. 02 97 51 11 67

Ouest-France : pour annoncer un évènement, une réunion, un spectacle, une manifestation, une info flash (...), saisir l'info sur www.infolocale.fr.

Naissances

GUEHENNEC Timéo, le Raquère, le 2 janvier
 CARNAC Hugo, Kerbras, le 2 janvier
 ROBIC-LABOUSSE Louis, 4 rue de Botkermarrec, le 3 janvier
 LOT Axelle, rue du Praludec, le 9 janvier
 HUCHON Miguel, 4 résidence des Ajoncs d'Or, le 20 janvier
 HAMON Youenn, Kervèze, le 23 janvier
 GUEZELLO Baptiste, 16 rue des Primevères, le 24 janvier
 GUEGAN Loumig, Kerjosse, le 25 janvier
 AMOUROUX Malone, 21b rue Saint Yves, le 8 février
 CHEYROUZE-PADELLEC Corentin, Praludec, le 14 février
 DUBROCA Donovan, Résidence du Bosquet, le 14 février
 DANIEL Lilou, 41 rue Saint Yves, le 21 février
 CHANVRIN Romain, 10 rue de la Madeleine, le 22 février
 BERGERON Ywen, 18 rue Jules Ferry, le 26 février
 LE GOFF Margo, Le Scocello, le 27 février
 LE BRAS Melynn, 11 le Clos des Fontaines, le 28 février
 FABULET Lucas, Kernaud, le 3 mars
 GUINAND-GUENIN Clovis, Kerpolican, le 5 mars
 EVANS Charlotte, Lintivic, le 8 mars
 LE GARREC Bleuën, Keravel, le 12 mars
 LE MER Anaïs, 22b rue des Bruyères, le 25 mars
 LIEGE Savanah, route de Locminé, le 2 avril
 DELAMAERE Armand, Kerfloch, le 23 avril
 TESSIER Deklann, Kerfloch, le 23 avril
 LE PORH Timéo, Coët-Vin, le 4 mai
 LE GAL Liam, Allée de l'Evel, le 6 mai
 ANSEAUME Thomas, 3 hameau de la Villeneuve, le 7 mai
 LE GUENNEC Evann, 9 cité de la Villeneuve, le 12 mai
 CORBEL Fanny, 1b chemin des Ecoreuils, le 16 mai
 SAINT-ETIENNE Anaïs, 11 rue de Pont Augan, le 21 mai
 JEGOUX-BERNARD Noa, 1b villas de l'Aurore, le 21 mai
 PENHOËT Ange, Kerpolican, le 23 mai
 TONNERRE Owen, 2, cité de Kergunodo, le 28 mai
 LE BORGNE Noam, 1, rés de Kernantec, le 28 mai
 CORRIGNAN Louise, 12, rue de la Vallée, le 30 mai
 BERROUBA Kheira, Place du Malberh, le 10 juin
 LE DRIANT Raphaël, 16, rue de Coët Ligné, le 17 juin
 FRANCOIS Valentin, Kerbras, le 18 juin
 HEMERY-TOURNADRE Abigaël, 5, rue des Bruyères, le 18 juin
 LE HAZIFF Noah, 7 le Clos des Fontaines, le 19 juin
 NICOL Gwenvaël, Poul Croix, le 19 juin
 LEROUX Gaspard, Kernaud, le 20 juin
 CARCREFF Eléa, 36 rue du Scaouët, le 21 juin
 GUIOMAR Savan, Kermestre, le 22 juin
 MADUREL Tatiana, Saint Maudé, le 27 juin
 DOUËT Azilis, 27 Rimaison, le 8 juillet
 GUENOT Sorenn, résidence Perceval, le 8 juillet
 GUIGUEN Maë, Guergouët, le 4 juillet
 QUILLVERE Rémi, 5, rue Georges Brassens, le 16 juillet
 TAINON Lily, 26, rue des Genêts, le 19 juillet
 HARLET Morgan, 13, rue du Glévin, le 24 juillet
 QUEMENER Nathan, 5, rue du Calvaire, le 30 juillet
 QUILLIEC Liz, Kerfloch, le 31 juillet
 HUET Clara, le Raquère, le 1^{er} août
 EVANO Ewen, Kerentré, le 10 août
 HAZEVIS Hélène, 24 rue de la Libération, le 12 août
 ROBINO Emie, 22 rue des Bruyères, le 20 août
 LE DORZE Pierre, 6 rue des Bruyères, le 24 août
 LE FLOCH Brendan, 11 rue du Glévin, le 29 août
 GARREC Hugo, 11 rue du Malberh, le 8 septembre
 PHILIPPE Yuna, 17 rue Lamartine, le 9 septembre
 ZARKZEWSKI Louann, Kernéance, le 10 septembre
 ZARAGOZA Léa, Kergroix, le 18 septembre
 CHEREL-LE PABIC Suliag, 2 Torlann Cranne, le 23 septembre
 PLATIAU Maxou, Lambel, le 25 septembre
 LE FALHER Luka, 3 villa de l'Aurore, le 3 octobre
 LE GURUN Youn, 42 rue du Maréchal Leclerc, le 11 octobre
 SALLIN Ambre, 9 rue du Petit Bois, le 11 octobre
 GARAUD Romane, 8 les hauts de Kernantec, le 23 octobre
 LE TOHIC Sasha, 12 résidence de Kernantec, le 27 octobre
 MARY-BOTTE Mathis et Elouan, 10 rue Georges Sand, le 28 octobre
 VELOT Liz, Kérallain, le 31 octobre
 DA CUNHA BRANCO Christiano, 8 rés. des Saules, le 2 novembre
 BUREAU Capucine, Saint Séverin, le 4 novembre
 CAJAN-LE GALLO Nathan, Kernantec, le 4 novembre
 EVANNO Brandon, Kerdehel, le 7 novembre
 BARBIER Clara, le Pont de Baud, le 8 novembre
 JACOB Victor, 5 résidence des Saules, le 12 novembre
 GOUDROUFFE Norah, Kernantec, le 15 novembre
 JEGOUZO Katell, Bourron, le 22 novembre
 GOASMAT Tina, 2 rue des Genêts, le 26 novembre

Mariages

GENEST Gwenaël et PLEIDER Julie, le 3 mai
 LE GALL François et THIERY Anne-Cécile, le 14 juin
 ROSCOËT Mikaël et FROELIGER Valérie, le 21 juin
 LE GALLIC Didier et LE PALMEC Evelyne, le 28 juin
 THEAUDIN Yann et BOTUHA Angélique, le 12 juillet
 ETIENNE David et KERVINIO Delphine, le 12 juillet
 KERLEAU Gwendal et LE ROUX Valérie, le 26 juillet
 HAMON Laurent et MORIN Solène, le 26 juillet
 CHARBIT Frédéric et KERVARREC Mireille, le 9 août
 LE BRIS Thomas et EVEN Christelle, le 15 août
 LE GOUELLEC Mathieu et LE BESCOND Solène, le 15 août
 LANCKRIET Michaël et LE FLOCH Rachel, le 16 août
 LE CAM Yann et LE FAY Anne, le 16 août
 CAINJO Régis et LE GALLO Valérie, le 30 août
 LE FUR Philippe et LE GALLO Martine, le 6 septembre
 DA COSTA PEREIRA Luciano et MEIRA PEREIRA Maria, le 18 octobre
 RODRIGUEZ Eric et LE DORTZ Marielle, le 25 octobre
 YAAKOUBI Mohamed et POEDRAS Sandrine, le 29 novembre
 DEPREZ Jacky et DRIAN Florence, le 6 décembre

Décès

LE QUEMENER Monique, 11 rue de Pont Augan, le 3 janvier
 LE GALLO Joseph, le Petit Lambel, le 11 janvier
 LAMOUR Antoine, Ty er Douar, le 17 janvier
 JOSSELIN Marcel, 10 avenue Corbel du Squirio, le 29 janvier
 JULIO Gustave, 1 rue Maréchal Leclerc, le 15 février
 HACZ Olga, rue du Pont Augan, le 17 février
 BERTHO Joseph, 30 Cranne, le 21 février
 RAUT Marie, Maison de retraite, le 13 mars
 STEPHAN Bernadette, 7 rue du Pont Clas, le 31 mars
 CORBEL Joseph, 4 rue de la Madeleine, le 3 avril
 PUREN Louis, 5 rue de Coët Ligné, le 5 avril
 EVANNO Josiane, 43 rue des Bruyères, le 5 avril
 CADORET Etienne, Kermestre, le 6 avril
 PUREN Joséphine, Maison de retraite, le 6 avril
 LE CARER Marcelle, Maison de retraite, le 9 avril
 ROBIC Lysiane, 10 rue de Kérétré, le 12 avril
 GUEGANO Didier, Kerdéhel, le 14 avril
 LE GUYADER Bernadette, Pont Augan, le 16 avril
 PUREN Marie, 4 impasse du Haut Scaouët, le 25 avril
 LE DORTZ Gérard, 9, rés Er Houët, le 21 mai
 BICHOLAT Joseph, Impasse des Granges, le 26 mai
 RIZIO Marie, Kernilienne, le 16 juin
 MAHO Henri, 4 rue du Pont Malo, le 13 juin
 LE BELLU Louis, 3 cité des Fleurs, le 19 juin
 MUSSET Blanche, Impasse des Pépinières, le 18 juin
 LE GALLO Lucien, La Taille, le 17 juin
 LE NESTOUR Joseph, 20 rue Mathurin Henrio, le 10 juillet
 LOTODE Marie-Hélène, Le Glévin, le 13 juillet
 PUREN Antoine, 20 rue de Coët Ligné, le 15 juillet
 LE DORTZ Annick, Coët-Vin, le 14 juillet
 KERGOSIEN Célestin, 11 rue de Pont Augan, le 21 juillet
 KERJOUAN Joseph, 14 rue Mathurin Henrio, le 2 août
 CORRIGNANT Anne-Marie, Kéraudron, le 4 août
 PHILIPPE Joséphine, Maison de retraite, le 8 août
 SCHIZZI Pier, 54 rue Maréchal Leclerc, le 11 août
 DREANO Solange, 10 rue Constantin Le Priol, le 12 août
 BABET Jeanne, 1 rue d'Auray, le 14 août
 DUPIN DE SAINT CYR Gilberte, Le Roho, le 20 août
 HERVE Frédéric, Kerjosse, le 24 août
 LE TOQUIN André, 16 rue Jean Jaurès, le 21 août
 LE GALLIC Anne, Botcranne, le 23 août
 THOMAS Ernestine, 2 résidence du Manoir, le 23 août
 TOUZE Pierre, Maison de retraite, le 30 août
 LE BRUCHEC Mélanie, Maison de retraite, le 10 septembre
 LE GOUAS Daniel, 7 rue des Ecoles, le 17 septembre
 LE MANACH Cécile, Maison de retraite, le 6 octobre
 KERCRET Léon, route de Pont Augan, le 13 octobre
 HIRGAIR Joseph, Maison de retraite, le 17 octobre
 COLLIAS Anne, Maison de retraite, le 23 octobre
 GERMOND Marcel, 47 rue des Bruyères, le 29 octobre
 LE BARON Hervé, 1 rue Constantin Le Priol, le 5 novembre
 MAHE Marie, Maison de retraite, le 16 novembre
 DREAN Jean-Yves, 12 rue Maréchal Leclerc, le 5 décembre
 RIGAUT Suzanne, Kercorde, le 7 décembre
 LE PRIOL Raphaël, rue de la Libération, le 7 décembre

Calendrier des fêtes

Janvier

- 9 Vœux aux associations et acteurs économiques de Baud
- 12 Vœux de la Chambre de Commerces
- 16 Vœux du Maire au personnel communal
- 23 Assemblée générale Club des Amis
- 24 Assemblée générale de l'UNC
- 30, 31 Collecte de sang
- 31 Concert Baud Communauté

Février

- 15 Bal à Papa
- 21 Fest-noz La Chapelle Neuve Animation salle du Scaouët
- 22 Loto FC Baud

Mars

- 5 Théâtre "La bande à Philo"
- 6 Gala de danse Club des amis
- 13 Spectacle "Les Ours du Scorff" Ecole maternelle du Gourandel
- 14 Soirée Cabaret Ecole de musique
- 14 Concours de pétanque
- 15 Course Jean Floc'h

Avril

- 5 Loto FC Baud
- 12 Chasse aux œufs de Pâques à la Coulée verte
- 19 Foire aux plantes
- 24 Spectacle des élèves du Gourandel
- 25 Fête de l'école Ste Anne
- 26 Assemblée générale Fédération de pêche du Morbihan
- 26 Trophée départemental des écoles de cyclisme (ACPB)

Mai

- 3 Loto APEL de St Barthélémy
- 3 Compétition Judo
- 8 Cérémonie du souvenir
- 10 Salon de la Carte Postale
- 15, 16 Collecte de sang
- 16 Fest-noz Ecole de musique
- 30 Fête bavaroise

Juin

- 5 Remise des médailles de la Famille Française
- 6, 7 Camion Cross et Sprint Car
- 7 Championnat régional de judo
- 12, 13, 14 Festival de théâtre
- 13, 14 Festival Harley Route 56
- 19 Fête de la Musique
- 20 Kermesse des amis des écoles publiques
- 27 Gala de Patinage

Juillet

- 13 Feu d'artifice
- 13 Moules/Frites
- 14 Fête nationale
- 14 Concours de boules
- 14 course cycliste ACPB

Août

- 9 Fête de Cranne
- 15 Fête des vieux métiers
- 15 Fête de Kerdéhel

Septembre

- 18, 19 Collecte de sang
- 20 Bal à papa
- 26 Chants marins Gabiers d'Artimon

Octobre

- 11 Repas des aînés
- 25 Trocs & Puces

Novembre

- 11 Cérémonie du souvenir

Décembre

- 5, 6 Téléthon
- 13 Bal à papa